

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 10 juillet 2025 / 14 moharem 1447 - N° 3866 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Asr : 16h44 Maghreb : 20h12 Isha : 21h50

MÉTÉO

Alger	35°	24°
Oran	31°	22°
Annaba	36°	23°
Béjaïa	30°	23°
Tamanrasset	44°	34°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République nomme M^{me} Leïla Aslaoui présidente de la Cour constitutionnelle

P. 24

ARMÉE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite à l'Académie militaire de Cherchell

P. 24

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Merad reçoit l'ambassadeur de Tunisie auprès de l'Algérie

P. 24

ALGÉRIE - ASIE

M. Attaf met en avant depuis Kuala Lumpur la volonté de l'Algérie de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les pays de l'ASEAN

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a mis en avant, mercredi depuis Kuala Lumpur (Malaisie), la "forte volonté" de l'Algérie de renforcer les relations d'amitié et de coopération séculaires avec tous les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ainsi que son engagement à apporter une nouvelle dimension à ces relations bilatérales à la faveur de son adhésion au Traité d'amitié et de coopération de cette Organisation. P. 3



AFREXIMBANK

La direction envisage d'ouvrir une succursale régionale en Algérie pour renforcer sa présence sur le continent

P. 6

JUSTICE

Signature d'un protocole de coopération entre le ministère de la Justice et la commission bancaire de la BA

P. 4

TIZI-OUZOU

Vibrant hommage au défunt moudjahid Dahmane Ahaguiw

P. 24

SANTÉ

CANCER DU CÔLON
Le dépistage dès 45 ans

P. 12-13

CAN-2024 FÉMININÉ (DÉCALÉE À 2025) GR.B / 2^e J ALGÉRIE-TUNISIE
La sélection nationale à 90 minutes d'une qualification historique

P. 21

FOOTBALL



SMSI 2025
Un projet algérien décroche la deuxième place à Genève

P. 17

ANP
Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de drogue via les frontières avec le Maroc

P. 24

MÉTÉO

Canicule attendue à partir d'aujourd'hui sur quatre wilayas du Sud (BMS)

Quatre wilayas du Sud du pays connaîtront, à partir de jeudi, une vague de chaleur, avec des températures maximales de 49 °C, annonce mercredi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la Météorologie (ONM).

De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas d'Adrar, In Salah et Tamanrasset (Ouest), où les températures maximales prévues atteindront 49 °C alors que les minimales oscilleront entre 36 °C et 38 °C et ce, durant la journée de jeudi, précise la même source.

La wilaya de Bordj Badji Mokhtar connaîtra également des températures maximales de 49 °C et des minimales comprises entre 36 °C et 38 °C, durant les journées de jeudi et vendredi, conclut le BMS.

ARMÉE

Evacuation sanitaire d'urgence à Bejaia d'un marin victime d'un accident à bord d'un navire portugais (MDN)

Les Garde-Côtes relevant du Commandement des Forces navales ont procédé, dans la soirée de lundi, à une évacuation sanitaire d'urgence d'un marin victime d'un accident à bord d'un navire commercial battant pavillon portugais en provenance de Turquie à destination de l'Algérie, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

À la suite de la réception par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer du Service national des Garde-Côtes du Commandement des Forces navales, lundi 7 juillet 2025 à 21h32, d'une demande d'évacuation sanitaire d'urgence émanant d'un navire commercial "PERSEUS" battant pavillon portugais, en provenance de la Turquie à destination de l'Algérie, situé à (27) milles nautiques au nord de Bejaia, il s'agissait d'un marin membre de l'équipage ayant été victime d'un accident", a précisé la même source.

"Ainsi, en coordination avec le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer de la 5e Région militaire, une opération d'évacuation sanitaire en mer a été déclenchée immédiatement, mobilisant l'hélicoptère de Recherche et de Sauvetage "AS-16" relevant du 560e Escadron des Hélicoptères de recherche et de sauvetage", a signalé la même source ajoutant que "le marin blessé a été immédiatement évacué en urgence vers l'aéroport de Bejaia puis transféré par les agents de la Protection civile à l'hôpital Khalil Amrane de Bejaia pour recevoir les soins nécessaires".

"Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions humanitaires des unités des Gardes-Côtes du Commandement des Forces navales, reflétant les efforts déployés et leur engagement constant à intervenir pour sauver des vies humaines en mer, quelles que soient les circonstances", conclut le communiqué.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
7 morts et plus de 230 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Sept (7) personnes sont décédées et plus de 230 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique un bilan de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont effectué, du 8 au 9 juillet, 209 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant causé la mort de 7 personnes et des blessures à 234 autres. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Djelfa avec 3 décès et 16 blessés, suite à deux accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relativ à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 489 personnes, dont 125 traitées sur place et 35 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois, le décès par noyade en mer d'un homme au niveau d'une plage interdite à la baignade, dans la wilaya de Tipaza. Une autre personne est décédée noyée dans la piscine d'un hôtel dans la commune d'El-Oued.

Les équipes de secours de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de trois incendies urbains et divers, dans les wilayas de Blida, M'sila et Adrar. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 18 incendies dans plusieurs wilayas, relève la même source.

**GHARDAÏA
Inauguration du nouveau siège de la 1ère sûreté urbaine de Guerrara**

Le nouveau siège de la 1ère Sûreté urbaine de la daïra de Guerrara (nord de Ghardaïa), a été inauguré mercredi, dans le sillage des festivités marquant la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de l'anniversaire de la création de la Police algérienne.

La cérémonie inaugurale a été présidée par l'inspecteur régional de Police Sud-est, représentant du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), en compagnie du wali de Ghardaïa, Abdallah Abi-Nouar, et des autorités locales de la wilaya, et des membres de la famille révolutionnaire.

Cette structure vient répondre aux attentes du citoyen pour le renforcement de la sécurité et la protection des personnes et de leurs biens, en sus d'autres prestations numérisées devant raffermir la relation citoyen-Police, a-t-on souligné.

Venant étoffer les structures policières déployées à travers le territoire de la wilaya, la nouvelle sûreté urbaine occupe une superficie de 1.560 m², dont 463 m² bâti, englobant un bloc administratif, dix (10) bureaux, une salle d'avocat et deux salles de garde à vue, en plus de quatre (4) logements de fonction, selon les explications fournies.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Oran : démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic international de véhicules (Sûreté de wilaya)**

Les services de police d'Oran ont démantelé, récemment, un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic international de véhicules et leur introduction sur le territoire national à l'aide de procédés frauduleux, avec l'arrestation de cinq individus, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la Sûreté de wilaya.

La cellule de communication et des relations publiques a précisé dans un communiqué que dans le cadre de la lutte contre le crime organisé transfrontalier, en particulier les atteintes à l'économie nationale, le service régional de lutte contre le crime organisé (Ouest) à Oran a réussi à démanteler un réseau criminel international.

Ce dernier faisait entrer des véhicules sur le territoire national depuis la Libye en usant de moyens frauduleux, notamment par la falsification des numéros de châssis et des documents administratifs.

Ces véhicules étaient ensuite immatriculés dans plusieurs communes à travers différentes wilayas du pays, puis revendus dans d'autres wilayas pour tromper les services de sécurité.

À l'issue d'une enquête approfondie menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Felaouen (Oran), l'opération a permis le démantèlement complet du réseau, l'arrestation de cinq individus et la récupération de huit véhicules de différentes marques, présentant des falsifications au niveau de leurs châssis et documents administratifs.

Deux de ces véhicules étaient utilisés dans les activités criminelles du groupe.

Divers outils techniques employés pour commettre les fraudes ont également été saisis.

Une procédure judiciaire a été engagée et les suspects ont été présentés devant le parquet compétent pour répondre des chefs d'inculpation suivants : constitution d'un groupe criminel organisé, trafic international de véhicules, blanchiment d'argent, faux et usage de faux concernant les châssis et documents des véhicules, vente, achat et immatriculation en Algérie de moyens de transport d'origine étrangère sans accomplissement préalable des formalités douanières, ainsi que complicité et récidive, selon la même source.

**TLEMCEN
Inauguration de plusieurs structures de la Sûreté**

Le Directeur de l'Administration générale à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Contrôleur général de police Aziouz Abdellatif, a supervisé, mercredi, en compagnie des autorités locales, l'inauguration de plusieurs structures de la Sûreté dans la wilaya de Tlemcen.

Dans ce cadre, un atelier avancé pour la réparation et l'entretien des équipements de la Sûreté nationale, ainsi qu'une station de ravitaillement en carburant, courant toutes les deux une superficie totale de 4.000 mètres carrés, ont été inaugurés dans la commune de Maghnia, indique-t-on.

Le Contrôleur général de police Aziouz Abdellatif a également procédé, dans la commune de Remchi, à l'inauguration d'un ciblatorium de 45 lits disposant de toutes les commodités nécessaires, qui a été baptisé du nom du défunt moudjahid Aniter Mohamed. Le chef de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen, le Commissaire divisionnaire, Zerg El-Ein Abdelhakim, a souligné, lors de cette visite, que ces structures à caractère social et professionnel constitueront un apport qualitatif aux services sociaux offerts aux agents de police, en vue d'améliorer leurs conditions professionnelles, conformément à la vision globale de la Direction générale de la Sûreté nationale.

ALGÉRIE - ASIE

M. Attaf met en avant depuis Kuala Lumpur la volonté de l'Algérie de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les pays de l'ASEAN

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a mis en avant, mercredi depuis Kuala Lumpur (Malaisie), la "forte volonté" de l'Algérie de renforcer les relations d'amitié et de coopération séculaires avec tous les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ainsi que son engagement à apporter une nouvelle dimension à ces relations bilatérales à la faveur de son adhésion au Traité d'amitié et de coopération de cette Organisation.

"C'est avec une grande fierté et un immense plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui au moment où mon pays paracheve son adhésion officielle au Traité d'amitié et de coopération du Sud-Est", a indiqué M. Attaf dans une allocution à l'occasion de la 58e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN, tout en exprimant sa parfaite considération à l'ensemble des Etats membres de l'association d'avoir "accueilli favorablement la demande de l'Algérie et soutenu son adhésion à cet important Traité".

Ce jour marque un jalon crucial pour les relations de l'Algérie avec l'ASEAN.

Comment pourrait-il en être autrement alors que nous avons l'insigne honneur de nous joindre à la famille des Etats membres du Traité, cette famille rassemblant tous ceux qui considèrent l'ASEAN comme un exemple à suivre et un modèle inspirant pour le monde entier", a-t-il soutenu.

Le ministre a précisé que l'adhésion de l'Algérie à cette famille vénérable repose sur de multiples considérations que l'on peut résumer en trois principaux motifs", notant que "le premier motif émane de notre estime et de notre admiration pour les pays de l'ASEAN ayant démontré avec brio, à travers leurs activités, leurs travaux et leurs résultats et exploits réalisés, comment la coopération régionale peut-elle mener la transition, renforcer la stabilité et réaliser le



bien-être commun de tous".

M. Attaf a affirmé, à ce propos, que l'Algérie considère l'ASEAN comme "un modèle exceptionnel d'intégration régionale capable d'inspirer réellement des efforts similaires dans tous les coins du monde, partout dans le monde en Afrique".

Par ailleurs, le ministre a affirmé que le deuxième motif consistait en "la forte volonté animant l'Algérie de renforcer ses relations d'amitié et de coopération séculaires l'unissant à tous les pays membres de l'ASEAN", soulignant que "nous aspirons à travers notre adhésion aujourd'hui au Traité d'amitié et de coopération à donner une nouvelle dimension à ces relations bilatérales, une dimension englobant l'ASEAN en tant que bloc uni, dont la voix collective s'élève et l'impact positif évolue sur la scène mondiale".

Partant de ce principe, a-t-il ajouté, "nous aspirons à renforcer notre interaction et à consolider notre relation avec l'ASEAN à travers l'établissement d'un dia-

logue de partenariat secteuriel et nous aspirons à votre soutien et à votre appui à cet égard".

Le troisième motif concerne, selon le ministre, "notre fierté de partager avec tous les Etats membres de l'ASEAN notre engagement sans faille aux principes du Traité d'amitié et de coopération, d'autant plus qu'il s'agit des mêmes principes que consacre, avec la même vigueur, la Charte des Nations Unies".

Il a estimé que "ces principes découlant du droit international constituent les fondements de la politique étrangère de l'Algérie", des principes, dit-il, qui "ont façonné l'identité extérieure de l'Algérie".

Ce sont ces mêmes principes qui "ont orienté et continuent d'aiguiller ses actions et ses positions sur la scène internationale", rappelle le ministre.

A cette occasion, le ministre a affirmé que "notre monde a impérieusement besoin d'un réengagement envers ces principes, notamment au vu des évolutions et des tendances extrêmement préoccupantes

qui se révèlent, devant nous, jour après jour".

"Ce qui inquiète est le recours recrudescent et ouvert à la force, au mépris des us et règles reconnus", a-t-il déploré, ajoutant que "le plus alarmant est cette tendance croissante à la violation délibérée du droit international, y compris les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies".

M. Attaf a également mis en garde contre "la marginalisation progressive de l'ONU, l'affaiblissement du système onusien et la transformation du Conseil de sécurité lui-même en un organe impuissant et quasi paralysé", ce qui est extrêmement préoccupant a-t-il martelé. Face à ces développements qui contribuent à la reconfiguration de l'ensemble du paysage mondial, M. Attaf a souligné l'engagement de l'Algérie à œuvrer aux côtés de l'ASEAN à défendre les valeurs de paix, de respect mutuel, de coopération sincère et d'entraide, afin de renforcer le respect des règles du droit international, en tête desquelles les principes du Traité d'amitié et de coopération.

Il a également souligné l'engagement de l'Algérie à "coordonner étroitement avec l'ASEAN afin de privilégier la diplomatie à la confrontation et de faire prévaloir la primauté de la loi sur la force et le multilatéralisme sur l'unilatéralisme, étant le seul moyen de parvenir à un avenir où régnera la paix et la prospérité pour toute l'humanité", a-t-il conclu.

IATF EN ALGÉRIE

Mobilisation de tous les moyens organisationnels et logistiques pour le succès de l'événement (Secrétaire d'Etat)

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines Mme Bakhta Selma Mansouri a affirmé, mardi à Alger, que le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines avait mobilisé tous les moyens organisationnels et logistiques nécessaires pour assurer le succès de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) prévue en Algérie du 4 au 10 septembre prochain.

Mme Mansouri a précisé, au terme d'une rencontre organisée dans le cadre de la tournée de promotion de la Foire, que l'Algérie considérait cet événement comme "un espace vital d'échange entre les peuples", relevant sa volonté de garantir une participation africaine "inclusive et de qualité".

Le ministère œuvre "avec détermination" à la réussite de cette manifestation, en tant que "plateforme stratégique pour renforcer l'intégration continentale", a-t-elle assuré. Dans ce cadre, la secrétaire d'Etat a indiqué que le corps diplomatique algérien dans plusieurs pays africains a été mobilisé afin de promouvoir l'événement au plus haut niveau, en établissant des contacts avec les chambres de commerce, les associations d'hommes d'affaires et les institutions officielles, en vue d'encourager la participation des acteurs économiques des secteurs public et privé.

Elle a également évoqué la coordination entre des institutions algériennes et leurs homologues africaines pour faciliter la participation des délégations d'hommes d'affaires, ainsi que le suivi des divers aspects logistiques, sécuritaires et protocolaires liés à l'accueil des participants.

Mme Mansouri a salué les efforts des organisateurs, notamment la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), ainsi que le président du Conseil consultatif de la Foire, l'ancien président du Nigeria, Olusegun Obasanjo, soulignant que la Foire reflétait la volonté des peuples africains de renforcer l'ouverture économique et commerciale entre eux.

Elle a également réaffirmé l'engagement de l'Algérie à la réussite de ce rendez-vous continental qui constitue "un véritable tourant vers une intégration économique africaine, et une preuve de ce que peut accomplir une volonté politique et économique sincère sur le continent".

SMSI à GENÈVE

M. Zerrouki tient des rencontres bilatérales avec ses homologues de plusieurs pays (ministère)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a tenu des rencontres bilatérales avec ses homologues d'Afrique du Sud, du Zimbabwe et de la Malaisie, dans le cadre de sa participation aux travaux du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), organisé à Genève (Suisse), a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Les rencontres ont permis de passer en revue "la réalité et les aspects de la coopération bilatérale dans le domaine des communications et des technologies de l'information, et d'examiner les moyens de les renforcer et de les développer davantage à l'avenir", précise le communiqué.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Début des travaux de la 2^e session de la réunion de la commission de sécurité algéro-mauritanienne

Les travaux de la deuxième session de la réunion de la Commission de sécurité algéro-mauritanienne ont débuté mercredi à Alger sous la coprésidence des secrétaires généraux (SG) des ministères de l'Intérieur des deux pays.

Cette session de deux jours s'inscrit "dans le cadre de la concertation et du débat sur les moyens à même de renforcer la coordination sécuritaire et opérationnelle entre les deux pays frères, au vu d'un contexte régional marqué par des changements géostratégiques effrénés, une situation sécuritaire instable et des ingérences étrangères multiples".

La réunion se tient également dans un contexte d'enjeux et de défis importants, d'où l'impératif d'intensifier les efforts et la coordination sécuritaire pour y faire face, outre le développement des zones frontalières".

Pour rappel, la première de session de la réunion de cette commission s'était tenue en 2023 à Nouakchott en Mauritanie.

ALGÉRIE - JAPON

"Expo Osaka-2025":**Arrivée de M. Nadir Larbaoui à Osaka (Japon) pour superviser la journée nationale**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui est arrivé mercredi à Osaka (Japon) pour superviser la journée nationale organisée dans le cadre de l'exposition universelle "Expo Osaka-2025", placée sous le thème "Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain".

Le Premier ministre est accompagné respectivement par les ministres de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddah.

La participation algérienne à cette manifestation, qui intervient en coordination avec le commissaire général de la participation de l'Algérie à l'"Expo Osaka-2025" et avec la contribution de plusieurs secteurs ministériels et d'entreprises nationales, rehaussée par une participation artistique et culturelle, vise à mettre en lumière la profondeur civилиsationnelle et culturelle de l'Algérie, ses atouts économiques et les opportunités d'investissements qu'elle offre à travers le pavillon "Anouar el Djazaïr".

APS

CONSEIL DE LA NATION

M. Nasri salue l'adoption de quatre lois relatives aux secteurs de la sécurité sociale, des wakfs et du tourisme

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a salué, mardi, l'adoption par les membres du Conseil de quatre textes de loi relatifs aux secteurs de la sécurité sociale, des wakfs et du tourisme, soulignant qu'ils traduisent les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consacrer le caractère social de l'Etat et à réaliser le développement durable.

A propos des amendements apportés au texte de loi relatif aux assurances sociales, prévoyant la prolongation du congé de maternité, M. Nasri a souligné qu'il s'agit d'un "gage de reconnaissance à l'égard des femmes algériennes et une marque d'estime pour leur rôle pionnier au service du pays".

En ce qui concerne le texte de loi complétant la loi relative à la retraite, portant sur l'abaissement de l'âge de la retraite pour les travailleurs du secteur de l'éducation nationale, le président du Conseil de la nation a souligné qu'elle vise à "atteindre une série d'objectifs d'ordre social et professionnel, en reconnaissance de la spécificité de la profession éducative, qui exige un effort intellectuel et psychologique continu tout au long des années de service, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et du personnel administratif".

A l'issue de l'adoption de la loi sur les wakfs, M. Nasri a indiqué que ce texte vise à "établir une structure juridique moderne et équilibrée qui permet la valorisation des wakfs et la protection du patrimoine wakf, tout en renforçant leur rôle dans le développement durable et le service social, et en leur permettant de contribuer efficacement à l'économie nationale, en transformant les wakfs en un levier économique et un outil d'investissement productif et efficace dans la réa- lisation de la justice sociale".

Ce texte, poursuit-il, est susceptible d'opérer un saut qualitatif du wakf traditionnel et statique vers un wakf dynamique à vocation d'investissement, dans un cadre juridique moderne, évolutif et ancré dans l'identité nationale et religieuse".

Concernant le texte de loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages, le président du Conseil de la nation l'a qualifié "de véritable acquis législatif, porteur de dimensions stratégiques multiples touchant aux aspects socio-économiques, environnementaux et institutionnels".

Il a également souligné que cette loi "assure un équilibre entre les besoins du développement touristique et le droit du citoyen à un espace public propre, sécurisé et gratuit".

De son côté, le ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, a affirmé dans une déclaration à la presse que l'adoption de ces textes juridiques constituaient "une renaissance législative", étant "le fruit des réformes politiques initiées par le président de la République depuis son accession à la magistrature suprême du pays", tout en soulignant qu'ils "répondent aux préoccupations des citoyens et s'inscrivent dans l'adaptation aux évolutions nationales et aux engagements internationaux".

JUSTICE

Signature d'un protocole de coopération entre le ministère de la Justice et la commission bancaire de la BA

Un protocole de coopération a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de la Justice et la commission bancaire de la Banque d'Algérie (BA) pour la création d'un mécanisme de coopération entre les deux parties facilitant l'accès et l'échange d'informations, indique un communiqué du ministère.

L'accord porte sur "la création d'un mécanisme de coopération avec la commission bancaire facilitant l'accès et l'échange d'informations, notamment en permettant à la commission de consulter par voie électronique le bulletin N 2 du casier judiciaire".

Cette signature intervient "dans le cadre de l'application des normes internationales y afférentes, en consécration de la transparence et du renforcement de l'intégrité des responsables gestionnaires, des actionnaires et des bénéficiaires



effectifs de quotas des banques et des institutions financières sous contrôle de la commission bancaire",

ajoute le communiqué.

Pour rappel, la commission bancaire est présidée par le Gouverneur de la BA.

Elle est chargée de contrôler le respect par les banques et établissements financiers des dispositions législatives et réglementaires et de sanctionner les manquements qui sont constatés. Le Chef de Cabinet du ministère de la Justice, M. Azzeddine Si Hadj Mohand, a présidé la cérémonie de signature du protocole aux côtés du vice-gouverneur de la BA, M. Mohamed Benbahane.

ELECTION

Le système juridique de la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, thème d'une conférence à Alger

"Le système juridique de la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale" a été le thème d'une conférence organisée, mardi à Alger, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Lors de cette conférence, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane a mis en exergue l'importance de la moralisation de la vie politique et de la lutte contre la corruption pour garantir la transparence et la régularité dans le processus électoral, précisant, à ce propos, que cette ori-

tation a été consacrée dans la révision constitutionnelle de 2020 et à travers l'amendement du régime électoral.

De son côté, l'ancien président de la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, Mohamed Hammadou, a fait savoir que "plusieurs propositions ont été formulées pour appuyer le travail de cette commission en lui permettant de s'acquitter pleinement de sa mission de contrôle du financement des campagnes électorales, et de mieux comprendre le rôle qui lui est assigné dans la lutte contre l'argent sale dans les

élections", ce qui est à même de renforcer "sa crédibilité auprès de l'opinion publique et de consacrer la pratique démocratique".

Intervenant lors du débat général, la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mersati, a précisé que la création d'une Commission de contrôle du financement de la campagne électorale visait principalement à "lutter contre l'argent illicite pour préserver l'intégrité et la transparence du processus électoral".

FORMATION PROFESSIONNELLE

Distinction des lauréats de la première édition du concours national sur l'innovation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine El Mahdi Oualid, a présidé mardi à Alger, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, la cérémonie de distinction des lauréats de la première édition du concours national sur l'innovation dans le secteur de la formation professionnelle.

Dans son allocution, M. El Mahdi Oualid a souligné que

ce concours vise à "découvrir les talents et les idées novatrices parmi les stagiaires des différents établissements de formation professionnelle", tout en "mettant en exergue la qualité des services du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels".

Cette initiative a prouvé que le secteur regorge de stagiaires porteurs d'idées innovantes, ce qui requiert "un accompagnement pour leur permettre de concrétiser leurs projets sur le terrain, en coordination avec le

secteur de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises", a-t-il ajouté. Pour sa part, M. Ouadah a souligné que cette édition a vu la participation de plus de 350 stagiaires porteurs de projets innovants, issus du secteur de la formation professionnelle, ce qui reflète "le grand intérêt que cette catégorie accorde à ce type de concours".

La finale du concours "a été marquée par la présentation de 27 prototypes de projets innovants couvrant plusieurs domaines, réalisés

avec un grand professionnalisme par les participants", a-t-il soutenu.

Après avoir insisté sur l'importance d'accompagner ces projets pour qu'ils se transforment en start-up ou micro-entreprises, tout en rappelant les efforts visant à motiver les jeunes à concrétiser leurs idées en projets, M. Ouadah a mis en exergue la nécessité de faire connaître toutes les possibilités offertes par l'Etat pour encourager ces porteurs de projets à créer leurs propres entreprises.

PARLEMENT

Abaissement de l'âge de la retraite dans l'éducation: adoption de la loi complétant la loi relative à la retraite

Les membres du Conseil de la nation ont adopté à l'unanimité, mardi, le texte de loi complétant la loi relative à la retraite, portant sur l'abaissement de l'âge de la retraite pour les travailleurs du secteur de l'Education nationale.

L'adoption de ce texte de loi s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale,

M. Fayçal Bentaleb, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Cette loi vise à permet-

tre aux enseignants des trois cycles (primaire, moyen et secondaire), ainsi qu'aux corps d'inspection, aux proviseurs et aux directeurs des établissements éducatifs du secteur, de bénéficier, à leur demande, d'un départ à la retraite avant l'âge légal.

Les nouvelles dispositions de cette loi stipulent une réduction de trois (3) ans par rapport à l'âge légal fixé à 60 ans pour les hommes, leur permettant ainsi de partir à la retraite à 57 ans, et fixé à 55 ans pour les femmes, leur permettant ainsi de partir à la retraite à 52 ans, sachant que cette réduction ne

peut pas être cumulée avec celle accordée dans le cadre de l'éducation des enfants, prévue à l'article 8 de la loi sur la retraite. Dans son intervention, M. Bentaleb a souligné que cette adoption "réflechit l'adhésion responsable des membres du Conseil de la nation dans les efforts du gouvernement visant à concrétiser l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, envers les enseignants et professeurs de l'éducation nationale, en reconnaissance de leur efforts dans la formation des générations".

APS

ORAN

Des infrastructures industrielles prometteuses pour répondre aux besoins nationaux (ministre)

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a souligné, hier, qu'un certain nombre d'infrastructures industrielles inaugurées ou inspectées dans la wilaya d'Oran sont "prometteuses" et devront contribuer à répondre aux besoins nationaux.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection, le ministre a souligné que ces infrastructures industrielles permettront de réduire la facture des importations tout en orientant l'excédent de production vers l'exportation.

Il a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre du nouveau cap de la politique industrielle nationale, qui vise à encourager le produit local et les exportations.

Lors de cette visite, le ministre a notamment inauguré l'usine NDWI, spécialisée dans la fabrication de meubles, cuisines et portes, située dans la commune d'El Kerma.

L'usine affiche une capacité de production actuelle de 2.000 unités de portes intérieures et 1.200 unités de meubles et cuisines,



selon ses responsables.

A la zone d'activités de Hassi Benokba, le ministre a visité l'usine Martur, spécialisée dans la fabrication de sièges de véhicules.

Il a été précisé sur place que les premiers sièges seront produits, à la fin juillet, pour le compte de l'usine automobile Stellantis-Fiat de Tafraoui (Oran).

Les responsables de

l'usine ont indiqué que la production atteindra l'équivalent de 250 véhicules/jour d'ici fin 2025, et que les effectifs passeront de 120 à 500 employés fin 2026.

M. Ghrieb a également inauguré, à Bethioua, une nouvelle unité de production de carton ondulé, relevant de la société Général Emballage, destinée à ren-

forcer les capacités de production de cet emballage essentiel pour les secteurs industriel et agricole.

La capacité globale de production de cette entreprise atteint 60.000 tonnes par an.

Par ailleurs, le ministre a supervisé la remise en service d'une unité de production et de revêtement de tubes spirals soudés, relevant de l'entreprise publique ALFAPIPE, également située à Bethioua, et réhabilitée en 2023. Toujours à Bethioua, il a inauguré une unité de production de tôles et de barres de fer appartenant à l'usine LAMOA, avant de se rendre à l'usine sidérurgique Tosyali, où il a inspecté une unité de production de tôles d'acier pour l'industrie automobile, dont la mise en service est prévue pour 2026.

DJANET

Téléphonie mobile: Sept nouvelles stations pour la couverture des zones enclavées

La wilaya de Djjanet s'est vue accorder un projet d'installation de sept (7) nouvelles stations pour assurer la couverture des zones enclavées par le réseau de téléphonie mobile, a-t-on appris mercredi de la direction locales du secteur des télécommunications.

Les sites devant accueillir ces stations ont été retenus au niveau des localités de Tasset, Iherir, Dider, Bordj El-Haouès, Issendilène, Tini et Arien, à l'effet de prendre en charge les préoccupations de la population locale et se mettre au diapason du plan d'amélioration des télécommunications numériques à travers le territoire de la wilaya, a affirmé le Directeur de wilaya du secteur, Madani Mouhoubi.

La réalisation du projet a été confiée à l'opérateur téléphonique Optimum Télécom Algérie (OTA-Djezzy), pour une enveloppe de plus de 387 millions DA, portant sur un programme d'installation de quatorze (14) stations réparties entre les wilayas d'Illizi et de Djjanet, a indiqué le même responsable.

L'opération de raccordement au réseau national s'inscrit dans le cadre du programme "Service universel de communications électroniques", tendant à assurer la couverture des zones à faible densité de population via un réseau public de télécommunications mobiles.

ILLIZI

Lancement de divers projets de développement à Debdeb

Divers projets de développement ont été lancés dans la circonscription administrative de Debdeb (Illizi), dans le cadre de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la jeunesse, lit-on dans un communiqué émanant de cette collectivité.

Selon le communiqué, il est fait état de la mise en service d'un château d'eau de 500 m3 devant alimenter le quartier "El-Istiklal", ainsi que du lancement d'un projet de réhabilitation d'un stade de proximité au vieux quartier de la ville et de deux projets de réalisation de réseaux d'eau potable et d'assainissement, en sus de l'aménagement de la voirie au niveau d'un lotissement englobant 300 lots de terrain à bâti.

Au volet festif, la nouvelle maison de jeunes de Debdeb a abrité diverses activités culturelles animées par des troupes culturelles et sportives locales, une exposition retracant des épisodes de la lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale, ainsi que la projection de documentaires historiques et d'autres sur les activités d'organismes locaux.

Le communiqué fait part également de l'organisation de cérémonies de remises de prix et de cadeaux honorifiques.

IN-SALAH

Installations de distributeurs automatiques de billets de banque dans les zones enclavées

De nouveaux projets ont été retenus par le secteur de la Poste et des Télécommunications, à travers l'installation de distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) dans les zones enclavées de la wilaya d'In-Salah, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Poste et des Télécommunications.

L'opération a porté sur l'installation et la mise en service de trois (3) DAB au niveau des régions enclavées et dépourvues de ce type d'équipements, notamment dans la commune

de Foggaret-Ezzoua et les localités de Sahla-Nord et Hassi-Lehdjar (Nord d'In-Salah), a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Abderrahmane Touhami.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle portant amélioration des prestations du secteur en direction des citoyens, via la mise en place de 600 nouveaux DAB à l'échelle nationale, a-t-il précisé. Et d'ajouter qu'In-Salah compte onze (11) DAB en service au niveau des 12 bureaux postaux de la wilaya, et que

le ministère a accompagné son programme d'installations de nouveaux DAB par une large opération de maintenance et de remise en service des DAB hors-service.

Suivant cette initiative, les habitants d'In-Salah saisissent l'opportunité pour solliciter l'adoption d'un système de permanence au niveau du bureau de poste de la cité "5 juillet", jouxtant la RN-1 et la gare routière, à l'effet de permettre aux passagers et voyageurs de bénéficier de ses prestations à tout moment.

EL-MENIAA

Appel au développement de la culture du tournesol et du maïs en grains

L'importance d'étendre les superficies réservées au développement des cultures du tournesol et du maïs en grains a été soulignée par les participants à une journée de sensibilisation, mercredi à El-Meniaa, à l'initiative de la direction locale des services agricoles (DSA).

Initié en coordination avec l'Office national des aliments de bétail (ONAB) et la Coopérative des céréales et légumes secs

(CCLS), la rencontre, tenue au centre culturel de la commune de Hassi El-Gara, en présence d'opérateurs agricoles, a permis de vulgariser l'itinéraire technique de développement du tournesol et du maïs en grains, en tant que produits importants dans la production d'aliments de bétail (maïs) et d'huile de table (tournesol), a indiqué le DSA d'El-Meniaa, Youcef Mesbah.

Le développement de

ces cultures stratégiques s'inscrit dans le cadre du programme des pouvoirs publics de soutenir le marché national en ces produits et de contribuer à la réduction de la facture d'importation, a soutenu le même responsable.

Les participants ont convenu lors de cette rencontre de réserver, au titre des prochaines saisons agricoles, près de 6.000 ha à la culture du tournesol et 4.000 ha au maïs en

grains. La démarche vise à accroître les superficies dédiées à ces cultures sera soutenue par l'ONAB et la CCLS qui accompagnera les opérateurs agricoles via la vulgarisation de l'itinéraire technique de ces cultures stratégiques.

La saison écoulée, une superficie de 1.200 ha a été cultivée en maïs en grains et 150 ha en tournesol, a rappelé le DSA d'El-Meniaa.

MILA

Koudiet El Mekilta et Hammam Béni Haroun, classés zones d'expansion touristiques

Les deux sites de "Koudiet El Mekilta" dans la commune de Telghma et de "Hammam Béni Haroun" dans la commune de Hamala, situés dans la wilaya de Mila, viennent d'être classés zones d'expansion touristique (ZET), a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale du tourisme et de l'artisanat.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de gestion des affaires de la di-

rection, Lamia Ghodbane, a indiqué que ce classement en vertu du décret exécutif 25-155 du 2 juin 2025 constitue "un acquis pour la wilaya, notamment pour le secteur du tourisme thermal au regard des grandes potentialités que recèlent les deux régions dans ce domaine".

Publié au journal officiel n°7ce classement fixe la superficie de la ZET de Koudiet El Mekilta à 37,14 hectares et

celle de la ZET de Hammam Béni Haroun à 10 hectares, selon la même source.

Ce classement sera suivi par l'élaboration de deux plans d'aménagement touristique des deux ZET par les services de l'Agence nationale du foncier touristique pour accueillir des projets touristiques conformément aux normes requises et renforcer ainsi l'attrait touristique de la wilaya, a noté la

même source. Des dossiers de classement en ZET ont été également élaborés pour d'autres sites à potentialités touristiques à l'instar de "Marchou" dans la commune de Mila, "Ouchenak" dans la commune de Tessala Lamta et "Tizimane" dans la commune de Tassadane Haddada qui sont actuellement en étude au niveau du ministère de tutelle, a-t-on indiqué.

APS

AFREXIMBANK

La direction envisage d'ouvrir une succursale régionale en Algérie pour renforcer sa présence sur le continent

Le directeur du commerce, de l'investissement et du financement des entreprises auprès de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Ayman El Zoghbi a annoncé, mardi à Alger, que la banque envisage d'ouvrir une succursale régionale en Algérie, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer sa présence sur le continent africain et à appuyer ses bureaux régionaux actuels.



Lors d'une rencontre organisée dans le cadre de la tournée promotionnelle de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévu en septembre prochain à Alger, M. El Zoghbi a précisé que la banque est en contact avec la Banque d'Algérie afin de soutenir les efforts des banques algériennes souhaitant ouvrir des succursales dans plusieurs pays africains, et ce dans le cadre d'une initiative globale visant à financer l'expansion des banques africaines sur le continent.

Le responsable a indiqué qu'Afreximbank, dont le siège est au Caire, œuvre à financer les acheteurs africains afin de faciliter leurs importations de produits algériens, soulignant le rôle croissant de l'Algérie sur le plan économique africain.

Il a également exprimé la disponibilité de la Banque à accompagner plusieurs entreprises algériennes désirant s'implanter sur les marchés africains, notamment dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, précisant que des projets ont été financés à cet égard en Afrique de l'Ouest et du Nord.

Dans le même contexte, M. El Zoghbi a souligné l'importance de l'IATF 2025, prévu du 4 au 10 septembre prochain à Alger, pour le renforcement des partenariats et des investissements entre opérateurs économiques, à travers la mise à disposition d'une plateforme de mise en relation des acteurs économiques,

leur permettant d'accéder à des bases de données et à des informations économiques et institutionnelles.

Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, le responsable a affirmé qu'Afreximbank s'intéresse à participer au financement du projet de gazoduc transsahélien reliant le Nigeria à l'Algérie, en passant par le Niger, afin d'exporter le gaz vers les marchés européens et d'autres destinations internationales, ajoutant que l'opération est actuellement "à l'étude au niveau de la Banque".

Lors de cette rencontre, plusieurs intervenants ont souligné les opportunités prometteuses offertes par cette foire en matière de partenariat, de coopération et de conclusion de contrats entre entreprises algériennes et leurs homologues africaines.

Le représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Ali Oumella, a souligné l'importance de la Foire dans le soutien des efforts d'exportation hors hydrocarbures, qualifiant l'événement d'opportunité pour décrocher de "bons contrats" avec des partenaires africains, à même de bénéficier d'un soutien financier Afreximbank.

M. Oumella a mis en avant le développement qualitatif de plusieurs secteurs industriels en Algérie, permettant d'accéder aux marchés africains grâce à la qualité de leurs produits et au respect des normes internationales.

**TRANSPORT MARITIME DE PASSAGERS
Des opérateurs privés "bientôt" agréés**

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a annoncé, mardi à Tipasa, que des opérateurs économiques privés allaient "bientôt" obtenir des agréments pour se lancer dans le domaine du transport maritime de passagers.

Lors d'une cérémonie de sortie de la 500e promotion d'officiers de la marine marchande à l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) de Bou-Ismaïl, le ministre a indiqué que des agréments seraient "bientôt" accordés à des opérateurs économiques privés pour leur permettre d'intégrer le domaine du transport maritime de voyageurs.

afin de soutenir ce secteur.

A cet égard, M. Sayoud a souligné que plusieurs navires, actuellement en maintenance, seraient mis en service, à l'instar du navire "Tarik Ibn Ziyad", à la fin du mois d'août.

Dans le cadre de la dynamisation du secteur des transports, notamment dans le domaine du transport maritime et des ports, il a souligné l'importance que son ministère accorde à la mise en œuvre du programme de modernisation, de rélargissement et l'aménagement des ports commerciaux nationaux.

Parmi les ports ayant bénéficié de travaux d'exten-

sion et de mise à niveau, figure le port Djendjen, à Jijel, qui représente un apport important pour le transport maritime et qui a bénéficié de travaux de mise à niveau réalisés selon les "normes internationales", a indiqué le ministre.

Dans le cadre de la dynamisation du secteur des transports, notamment dans le domaine du transport maritime et des ports, il a souligné l'importance que son ministère accorde à la mise en œuvre du programme de modernisation, de rélargissement et l'aménagement des ports commerciaux nationaux.

Parmi les ports ayant bénéficié de travaux d'exten-

sion et de mise à niveau, figure le port Djendjen, à Jijel, qui représente un apport important pour le transport maritime et qui a bénéficié de travaux de mise à niveau réalisés selon les "normes internationales", a indiqué le ministre.

Dans le cadre de la dynamisation du secteur des transports, notamment dans le domaine du transport maritime et des ports, il a souligné l'importance que son ministère accorde à la mise en œuvre du programme de modernisation, de rélargissement et l'aménagement des ports commerciaux nationaux.

Parmi les ports ayant bénéficié de travaux d'exten-

PROJET DE LIGNE MINIÈRE BÉCHAR-TINDOUF**M. Rekhroukh examine l'état d'avancement des travaux avec une délégation du groupe chinois CRCC**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a reçu, mardi, une délégation du groupe chinois "China Railway Construction Corporation" (CRCC), conduite par le président du Conseil d'administration, Dai Hegen, avec laquelle il a examiné l'état d'avancement des travaux de réalisation des tronçons restants du projet de la ligne minière ouest reliant Béchar à Tindouf, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres centraux du ministère, du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), ainsi que de cadres de l'Agence et de représentants du groupe chinois.

Cette réunion intervient parallèlement avec la réception d'un important tronçon de la ligne minière, d'une longueur de 135 km, entre la ville de Tindouf et la mine de Gara Djebilet. Ainsi, le ministère a qualifié cette étape de jalon majeur dans la concrétisation de l'un des projets stratégiques du secteur des infrastructures de base.

M. Rekhroukh a salué, à cette occasion, les efforts consentis par le groupement des sociétés nationales et étrangères chargées de la réalisation, notamment l'ANESRIF, en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, ainsi que le groupe chinois.

Le ministre a mis en avant les compétences nationales ayant contribué à la réalisation de ce tronçon stratégique, soulignant que "l'esprit de travail commun et la coordination efficace ont été des facteurs déterminants pour surmonter les défis sur le terrain".

Il a souligné l'importance de renforcer la coordination entre les différentes parties pour mener à terme le projet dans les délais impartis, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en soutien aux efforts visant le développement du réseau ferroviaire, notamment dans les régions du sud-ouest, permettant ainsi une meilleure exploitation des ressources minières et contribuant à l'impulsion du développement local.

De son côté, le président du conseil d'administration du groupe chinois a réaffirmé l'engagement de son entreprise à contribuer au succès du programme national de développement du réseau ferroviaire, soulignant la disposition du groupe à mobiliser tous les moyens techniques et humains nécessaires.

M. Dai Hegen a également passé en revue la contribution du groupe et de ses filiales à la réalisation des grands projets d'infrastructures de base, notamment dans les domaines des chemins de fer et du transport guidé. Les deux parties ont examiné les moyens d'élargissement de la coopération, incluant le développement des systèmes ferroviaires intelligents, l'intensification des programmes de formation spécialisée et le renforcement des capacités de maintenance et de numérisation, dans le cadre d'un partenariat basé sur l'échange d'expériences et de connaissances.

Au terme de la rencontre, le ministre a réaffirmé que le projet de la ligne minière ouest "traduit la forte volonté de l'Etat de développer les infrastructures de base et de renforcer les capacités de transport et de mobilité, dans le cadre d'une vision globale basée sur le travail de terrain, la valorisation des compétences nationales et l'ouverture sur des partenariats constructifs", selon le communiqué.

APS

CHINE

Découverte d'un important gisement de lithium dans le Hunan

La Chine, l'un des plus grands détenteurs de réserves de lithium au monde, a découvert un vaste gisement de 490 millions de tonnes de minerai de lithium dans la province chinoise du Hunan (centre), a annoncé mardi le département provincial des ressources naturelles.



Ce gisement, situé dans la zone minière de Jijiaoshan, dans le district de Linwu, a été classé comme un gisement de lithium de type granite altéré. Il contiendrait environ 1,31 million de tonnes d'oxyde de lithium, selon le département.

Il recèle également d'autres minéraux précieux tels que le rubi-

dium, le tungstène et l'étain, a précisé le département.

En raison de conditions géologiques complexes, cette découverte n'a été rendue possible que grâce aux progrès technologiques en matière d'exploration et à plusieurs années de travail, selon l'Institut d'étude des ressources minérales

de la province du Hunan, qui a dirigé le projet. Le Bureau d'étude géologique de Chine, relevant du ministère des Ressources naturelles, a déclaré en janvier que les réserves de lithium du pays avaient augmenté pour atteindre 16,5% du total mondial, plaçant ainsi la Chine au deuxième rang mondial.

CHINE

Les prix à la consommation rebondissent en juin, après quatre mois de baisse

Les prix à la consommation en Chine ont légèrement augmenté en juin après quatre mois de baisse, signe positif pour la deuxième économie mondiale confrontée à une longue pression déflationniste et à une consommation morose.

L'indice des prix à la consommation (CPI) - un indicateur clé de l'inflation - a progressé de 0,1% sur un an le mois dernier, selon des données publiées mercredi par le Bureau national des statistiques (BNS).

Ce chiffre contraste avec le recul de 0,1% enregistré en mai, et déjoue les prévisions des économistes sondés par l'agence Bloomberg qui anticipaient une baisse (-0,1%). Par contre, l'indice des prix à la production (IPP) de la Chine, qui mesure les coûts des marchan-

dises à la sortie des usines, a enregistré une baisse de 3,6% sur un an en juin.

La déflation, certes appréciée des consommateurs, est généralement considérée comme un phénomène dangereux pour l'économie, notamment car elle incite les ménages à reporter leurs achats dans l'espérance d'un prix encore plus bas.

Or, depuis la pandémie de Covid-19, la deuxième économie mondiale est confrontée à une demande atone, notamment en raison d'une longue crise de l'immobilier et d'un chômage élevé chez les jeunes.

Cette situation, qui tire les prix vers le bas, s'est aggravée avec la bataille commerciale engagée par les Etats-Unis.

ETATS UNIS

Trump dit envisager une surtaxe de 200% sur les produits pharmaceutiques, 50% sur le cuivre

Donald Trump a affirmé mardi qu'il envisageait d'imposer une surtaxe de 200% sur les produits pharmaceutiques importés aux Etats-Unis, et de 50% sur le cuivre, dans l'espérance de voir s'installer des usines sur le sol américain.

"Nous annoncerons bientôt quelque chose sur les produits pharmaceutiques. Nous donne-

rons aux gens un an, un an et demi, pour venir ici et après cela ils auront des droits de douane", a déclaré le président américain en conseil des ministres. Il a ajouté que cela pourrait atteindre "quelque chose comme 200%". Le chef de l'Etat américain a par ailleurs affirmé qu'il envisageait de mettre en place une surtaxe de 50%

sur le cuivre importé. "Je pense que le droit de douane sur le cuivre, on le mettra à 50%", a-t-il dit en répondant à des questions de journalistes. Le cuivre et les produits pharmaceutiques font partie des secteurs que Donald Trump avait menacés d'une surtaxe spécifique, au même titre que les semiconducteurs ou le bois de construction.

GHANA

Le FMI approuve une aide de 367 millions de dollars pour soutenir le pays dans ses réformes économiques

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le quatrième examen des réformes du Ghana, ouvrant la voie au déblocage immédiat de 367 millions de dollars américains afin d'approfondir la reprise, selon un communiqué de presse du FMI.

Cette nouvelle approbation porte le montant total des décaissements accordés au Ghana dans le cadre des accords soutenus par 3 milliards de dollars à environ 2,3 milliards de dollars depuis le début des réformes actuelles en mai 2023. "Les nouvelles autorités ont adopté des mesures

correctives énergiques pour faire face à l'impact budgétaire des dérapages de 2024 et garantir que le programme budgétaire reste sur la bonne voie, notamment en atteignant un excédent budgétaire primaire de 1,5% du PIB en 2025", indique le communiqué. Le FMI a exhorté le gouvernement

ghanéen à préserver l'intégrité de sa politique budgétaire en veillant à ce que des efforts continus et opportuns soient déployés pour renforcer davantage l'administration des recettes, consolider la gestion des finances publiques, améliorer la gestion des entreprises publiques et relever les défis dans

les secteurs de l'énergie et du cacao.

L'inflation globale du Ghana, qui a atteint un niveau record de 54,1% en décembre 2022, s'est ralentie pour s'établir à 13,7% en juin, et l'économie a connu une croissance de 5,3% au premier trimestre.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris termine en hausse après les dernières annonces de Trump

La Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,56% mardi, digérant les dernières annonces de Donald Trump sur le plan commercial, au lendemain du décret qui a décalé au 1er août l'entrée en vigueur de ses droits de douane les plus punitifs.

Le CAC 40 a pris 43,24 points, clôturant à 7.766,71 points. La veille, il avait conclu la séance sur un gain de 0,35% (+27,20 points).

Les Bourses mondiales évoluent dans le vert

Les Bourses mondiales ont évolué majoritairement dans le vert mardi, au lendemain de la signature par Donald Trump du décret qui décale au 1er août l'entrée en vigueur de ses droits de douane les plus punitifs.

En Europe, la Bourse de Paris a pris 0,56%, Londres 0,54%, Francfort 0,55% et Milan 0,67%. A Wall Street, vers 16H00 GMT, le Nasdaq avançait légèrement de 0,10% et l'indice élargi S&P 500 restait stable (+0,05%).

Seul le Dow Jones cédait 0,13%. Côté devise, le dollar reste stable. Vers 16H00 GMT, le billet vert était à l'équilibre (-0,01%) face à la monnaie unique, à 1,1707 dollar pour un euro. Les prix du pétrole grimpait vers 16H00 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,75% à 70,22 dollars et son équivalent américain, le WTI, gagnait de 0,91% à 68,44 dollars.

Sur le marché des métaux précieux, l'once d'or reculait nettement de 1,11%, s'établissant à 3.399 dollars. Le bitcoin perdait 1,31% à 108.285 dollars.

Marchés en Asie: la nervosité revient avec le ton durci de Trump sur les droits de douane

La nervosité s'impose de nouveau mercredi aux Bourses asiatiques, qui évoluent en ordre dispersé après que Donald Trump a annoncé n'envisager "aucun délai" pour les droits de douane prévus au 1er août, et vouloir imposer de nouvelles surtaxes sur le cuivre importé.

Vers 02H00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,07% à 39.654 points et l'indice élargi Topix gagnait en revanche 0,23% à 2.823 points. La Bourse de Séoul progressait de 0,48%, mais Sydney abandonnait 0,25% et Taipei 0,28%.

A Hong Kong, l'indice Hang Seng cédait 0,84%, et l'indice composite de Shanghai grimpait lui de 0,10%. Sur les marchés des changes, le yen est sous pression mercredi: il perdait 0,24% face à la devise américaine vers 02H15 GMT, à 146,93 yens pour un dollar.

Après avoir résisté en début de semaine, le marché pétrolier finit par ployer mercredi après la forte hausse de production d'or noir décidée par les pays producteurs de l'Opep+ et face à l'assombrissement des perspectives économiques sur fond de guerre douanière américaine. Vers 02H15 GMT, le baril de WTI américain reculait de 0,28% à 68,15 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,21% à 70 dollars.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2 Plus de 6.800 étudiants diplômés



Un total de 6.825 étudiants obtiendront leur diplôme de licence et de master à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" au titre de l'année universitaire 2024-2025, a-t-on appris, mercredi, du Recteur de l'établissement, Ahmed Châalal.

Ces diplômés se répartissent comme suit: 4.320 étudiants en licence et 2.505 en master, ayant déjà été diplômés ou le seront dans les semaines à venir, a précisé M. Châalal, lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, en présence des autorités locales, de la communauté universitaire et des étudiants majors de leurs promotions.

Par ailleurs, 207 étudiants se sont inscrits, cette année, en 3e cycle (doctorat), portant à 1.052 le nombre total de doctorants inscrits à l'université, indique-t-on.

L'Université d'Oran 2 compte au total 25.604 étudiants inscrits pour l'année universitaire 2024-2025, tous cycles et spécialités confondus, dont 154 étudiants internationaux issus de 18 pays africains et 7 pays arabes.

En matière d'encadrement, 6 enseignants ont été promus au grade de professeur émérite, 41 maîtres de conférences au rang de professeur d'enseignement supérieur, et 55 maîtres-assistants B au grade de maître de conférences A, outre le recrutement, cette année, de 39 nouveaux enseignants, souligne-t-on de même source.

Sur le plan pédagogique, l'université a lancé, depuis deux ans, l'enseignement en langue anglaise et a accompli des progrès notables dans ce domaine, selon M. Châalal, relevant que "pas moins de 135 matières sont actuellement dispensées en anglais".

Concernant le label "Etudiez en Algérie" lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Châalal a annoncé que l'Université d'Oran 2 ouvrira ses portes aux étudiants étrangers, dès la prochaine rentrée universitaire, via une inscription directe, moyennant uniquement le paiement des frais d'inscription.

A ce jour, 13 demandes d'inscription ont été reçues, émanant d'étudiants de 9 pays dans des filières telles que les langues, la psychologie, les relations internationales, entre autres.

En matière de partenariat et de conventions nationales et internationales, neuf accords ont été conclus avec diverses institutions nationales, dont le Haut Conseil islamique, le Croissant Rouge algérien, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ainsi qu'avec des universités espagnoles, italiennes, russes, tunisiennes et de la République arabe sahraouie démocratique.

Dans le cadre de l'accord signé avec les universités italiennes, notamment l'université de Pérouse, un département de langue italienne sera ouvert à la rentrée universitaire prochaine au sein de la faculté des langues étrangères de l'université, a-t-il précisé.

Concernant l'innovation, l'entrepreneuriat et la mise en œuvre de l'arrêté ministériel 1275 relatif aux labels "Un diplôme, une Startup" et "Un diplôme, un projet innovant", l'année universitaire 2024-2025 a vu l'enregistrement de 85 projets économiques impliquant plus de 131 étudiants de différentes spécialités, dont 64 projets de startups, 9 projets de brevets d'invention et 13 micro-entreprises.

Lors de cette cérémonie, un hommage a été rendu à plusieurs étudiants brillants en licence et master, ainsi qu'aux enseignants promus, aux porteurs de projets innovants, aux lauréats du label "Projet innovant" et du label "Startup", ainsi qu'aux étudiants ayant remporté des distinctions dans diverses compétitions sportives et culturelles universitaires, note-on.

TISSEMSLT

Deux journées d'étude sur la prévention des feux de forêts : L'État mobilisé, la justice engagée, la société interpellée

À l'heure où les températures estivales grimpent et les risques d'incendies s'accentuent, la wilaya de Tissemsilt a donné le ton à travers deux journées d'étude et de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre les feux de forêts, tenues au siège de la Cour de justice de Tissemsilt.

Par Abed Meghit

Organisé par la Cour, cet événement a vu la participation de nombreuses institutions, autorités locales, représentants de la justice, services opérationnels, associations et citoyens.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du wali de la wilaya, M. Fethi Bouzaïd, qui a prononcé un discours fort en symboles et en engagement.

Dans son allocution, M. Bouzaïd a souligné que cette initiative vient en réponse aux défis de l'été, en mettant en avant l'importance d'un travail préventif collectif.

Il a salué les efforts de l'État pour contenir le phénomène des incendies de forêts, aussi bien à travers un puissant arsenal juridique, qu'à travers les efforts sur le terrain des institutions concernées.

Le wali a rappelé que la forêt est une richesse nationale qui appartient à l'ensemble du peuple algérien, et que chaque citoyen, résident ou acteur social, est responsable de sa préservation.

Il a appelé la société civile et le mouvement associatif à jouer pleinement leur rôle dans la sensibilisation, la veille communautaire et l'alerte rapide, en soutien aux efforts de l'État.

Il a également mis en lumière le projet de réhabilitation et d'extension du Barrage Vert, un chantier stratégique relancé par l'État dans une approche à la fois écologique et économique, visant à réintégrer les populations rurales dans la dynamique de développement national.

Les deux journées ont été structurées autour de conférences, ateliers techniques et interventions pluridisciplinaires, avec la participation d'experts en environnement, droit, gestion forestière et sécurité.

Plusieurs thématiques ont été abordées, notamment : Les mesures de prévention et d'alerte rapide



adoptées par les services de la Conservation des forêts.

Les modalités d'intervention de la Protection civile en cas de départ de feu.

Le rôle des officiers de police judiciaire dans la constatation des incendies. L'action du parquet et les poursuites engagées dans les cas de crimes environnementaux liés aux feux de forêts.

Les typologies des infractions forestières et les sanctions prévues par le Code pénal.

Ces aspects ont permis de mettre en lumière l'importance du pilier juridique dans la lutte contre les incendies.

Un cadre législatif renforcé et moderne

Durant la manifestation, plusieurs responsables ont pris la parole.

Le président de la Cour de justice de Tissemsilt a rappelé que la loi sera appliquée avec rigueur, et que la destruction des forêts constitue un crime contre la nature.

Le directeur de la Conservation des forêts a présenté les dispositifs de surveillance et les plans de protection mis en œuvre dans la wilaya.

Le directeur de la Protection civile a souligné l'importance de la coordination intersectorielle et de l'implication des citoyens.

Mme Hachemi Leïla, vice-présidente à la Cour de justice de Tissemsilt, a mis en avant le rôle fondamental de la justice dans la dissuasion des actes criminels

liés aux feux de forêts.

Une exposition pour éduquer et impliquer le public

En parallèle des conférences, une exposition a été organisée dans l'enceinte de la Cour, présentant les équipements, moyens et actions des différents services : camions d'intervention, drones de surveillance, supports pédagogiques et maquettes de simulation.

Le public a été invité à visiter librement les stands, ce qui a permis aux citoyens, jeunes et élèves, de mieux comprendre les mécanismes de prévention et d'intervention, et d'appréhender leur propre rôle dans la protection du patrimoine forestier.

À travers ces deux journées, la wilaya de Tissemsilt s'est imposée comme un exemple de mobilisation locale autour d'un enjeu national. En alliant l'expertise technique, la rigueur juridique, la pédagogie citoyenne et la vision stratégique de l'État, cet événement a jeté les bases d'une stratégie durable, coordonnée et intégrée. L'Algérie,

grâce à ses lois modernes (21-26 et 21-23) et à son décret d'application (24-429), s'équipe d'un cadre juridique puissant. Mais au-delà de la loi, c'est la conscience collective, l'éducation, la prévention et la solidarité locale qui forment le véritable rempart contre les flammes.

SAÏDA

Inauguration de la 5^e unité républicaine de sécurité

Le Contrôleur de police Ilyes Berouï, directeur des Unités républiques de sécurité (URS), représentant le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), a présidé, mercredi à Saïda, la cérémonie d'inauguration de la cinquième unité républicaine de

aux défis sécuritaires futurs". Il a souligné que "la criminalité a évolué et prend désormais de nouvelles formes, notamment sur les réseaux sociaux et à travers les cybercrimes, ce qui nécessite de la part du policier une adaptation et une évolution afin de pouvoir y faire face".

Le Contrôleur de police Ilyes Berouï a ajouté que "la Direction générale de la Sûreté nationale, sous la conduite de monsieur le Directeur général, œuvre à former un policier moderne, apte à lutter contre toutes les menaces et les dangers auxquels nous faisons face à

l'échelle nationale". Il a également appelé à "redoubler d'efforts pour lutter contre toutes les formes de criminalité, dans le strict respect des lois de la République".

A cette occasion, le directeur des unités républiques de sécurité a reçu des explications sur cette nouvelle structure policière, qui comprend de nombreuses installations, dont un bloc administratif, une salle d'entraînement au tir, une salle de conférences, un dortoir, un réfectoire et une salle de sport, entre autres.

FRANCE

Incendies dans le sud de la France, le feu atteint la ville de Marseille

Un incendie dans le sud de la France a atteint mardi Marseille, la deuxième ville du pays, dont une partie des habitants a été appelée à se confiner par la préfecture.

"Feu de forêt à Marseille. Quittez le massif forestier immédiatement."

Confinez-vous dans un bâtiment en dur."

Fermez volets et portes", indique le message d'alerte diffusé sur les portables dans la zone.

Un immense panache de fumée s'élevait au-dessus des massifs au nord de la ville et retombait sur Marseille, causant une concentration en particules fines 10 fois supérieure aux normes, selon Atmo-Sud.

L'aéroport de Marseille-Provence, quatrième de France en nombre de passagers, situé à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de



la ville, a été fermé dès la mi-journée en raison de cet incendie se propagant à une vitesse "très rapide", selon les

autorités. Deux lotissements ont été évacués et la circulation sur certaines lignes de trains interrompue au

départ et à l'arrivée de Marseille.

"Les conditions sont défavorables sur le terrain, la vitesse de propagation du feu", est très rapide, ont indiqué les pompiers.

L'incendie, qui a atteint mardi les "franges de Marseille" au nord de la ville, a parcouru jusqu'ici 700 hectares au total, selon la préfecture.

L'incendie, déclenché en fin de matinée par un feu de véhicule, mobilise plus de 560 pompiers.

Neuf pompiers ont été légèrement intoxiqués, un a été blessé à l'épaule, et une "dizaine d'habitations ont été atteintes", selon le préfet.

USA

10 inculpations dans l'attaque d'un centre de rétention pour migrants au Texas

Dix personnes ont été inculpées pour tentative de meurtre après l'attaque la semaine dernière d'un centre de rétention pour migrants au Texas, a fait savoir le ministère américain de la Justice mardi.

Un policier a été blessé au cou lors d'une attaque vendredi soir contre un centre de la police de l'immigration (ICE) situé à Alvarado, au Texas, dans le sud des Etats-Unis, a dit le ministère dans un communiqué.

"Ne vous y trompez pas, ce n'était en rien une manifestation pacifique", a assuré Nancy Larson, une procureure.

"C'était une embuscade tendue aux forces de l'ordre locales et fédérales".

Les assaillants, tout de noir vêtus, sont accusés d'avoir tiré des feux d'artifice sur les installations de l'ICE et d'avoir taggé entre autres le mot "Traitor" (traître) sur des voitures et le bâtiment.

Un attaquant présumé a tiré, depuis les bois avoisinants, sur un policier arrivant sur les lieux. Un autre assaillant a tiré 20 à 30 balles sur des agents pénitentiaires non armés, a déclaré le ministère de la justice.

Des fusils ont été retrouvés sur les lieux, ainsi que des gilets pare-balles et des talkie-walkie.

Le président Donald Trump a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue, évoquant une "invasion" des Etats-Unis par des "criminels venus de l'étranger" et communiquant abondamment sur les expulsions d'immigrés.

CANICULE

Le mois de juin de 2025 est le troisième plus chaud jamais enregistré

Le mois de juin 2025 a été le troisième mois de juin le plus chaud jamais enregistré, derrière 2023 et 2024, a déclaré mercredi le service Copernicus concernant le changement climatique (C3S). La température moyenne mondiale de l'air à la surface en juin dernier était de 16,46 C, soit 0,47 C au-dessus de la moyenne mensuelle de 1991-2020 et 1,3 C au-dessus du niveau pré-industriel de 1850-1900", a indiqué le C3S dans son bulletin mensuel.

La température moyenne en Europe pour le mois était de 18,46 C, ce qui en fait le cinquième mois de juin le plus chaud jamais enregistré.

L'Europe occidentale a toutefois connu son mois de juin le plus chaud jamais enregistré, avec des températures moyennes de 20,49 C.

"En juin 2025, une vague de chaleur exceptionnelle a touché une grande partie de l'Europe occidentale, une grande partie de la région ayant subi un stress thermique très important", a indiqué Samantha Burgess, responsable stratégique pour le climat au Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme.

Elle a averti que les vagues de chaleur risquaient de devenir "plus fréquentes, plus intenses et d'affecter davantage de personnes à travers l'Europe" dans un monde qui se réchauffe.

Au-delà de l'Europe, des températures supérieures à la moyenne pour le mois de juin ont été observées aux Etats-Unis, dans le nord du Canada, en Asie centrale et orientale et dans l'ouest de l'Antarctique.

La température moyenne mondiale de surface de la mer (SST) en juin, entre les latitudes 60 degrés nord et 60 degrés sud, était de 20,72 C, la troisième plus élevée pour ce mois.

ESPAGNE

L'incendie de Tarragone toujours actif, 3.200 hectares brûlés

Les pompiers espagnols continuent de lutter contre l'incendie qui a ravagé depuis lundi quelque 3.200 hectares de forêt près de Tarragone (nord-est), ont annoncé mercredi les autorités, qui ont décidé de maintenir confinées quelque 18.000 habitants.

"Cette nuit, nous avons travaillé intensément (...) pour terminer de maîtriser l'incendie" mais "pour l'heure, il est toujours actif", ont indiqué les pompiers dans un message sur les réseaux sociaux, en précisant avoir mis en place des "manoeuvres techniques" pour tenter de contenir les flammes.

En attendant, "les confinements sont

maintenus", ont ajouté les pompiers.

Au total, quelque 18.000 personnes sont concernées par les ordres de confinement émis en raison de ce sinistre, qui s'est déclenché lundi près de Tarragone, dans le nord-est de l'Espagne, selon la protection civile.

Quatre routes restent par ailleurs totalement coupées.

Selon les agents forestiers de Catalogne, la superficie brûlée en raison de cet incendie atteint désormais 3.200 hectares, dont 1.125 dans le parc naturel d'Els Ports à Paüls.

Depuis plusieurs jours, l'Espagne doit affronter des températures caniculaires,

qui ont asséché les sols et accru les risques d'incendies.

Selon l'agence météorologique espagnole (Aemet), le pays a connu son mois de juin le plus chaud jamais enregistré, avec une température moyenne de 23,6 C.

L'agence souligne que la fréquence des épisodes de chaleur a triplé depuis dix ans en Espagne.

En 2022, 300.000 hectares avaient été détruits par plus de 500 incendies dans le pays, un record en Europe, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt (Efis).

En 2024, ce chiffre a nettement baissé à environ 42.000 hectares.

GRÈCE

520 migrants secourus au large de la Crète

Un nouveau groupe d'environ 520 migrants ont été secourus au large de la Crète, petite île au sud de la Crète, ont rapporté mercredi des médias, citant les garde-côtes grecs.

A l'issue d'une longue opération de recherche, environ 520 étrangers, qui se trouvaient à bord d'un bateau de

pêche, ont été secourus à 17 milles nautiques au sud de Gavdos", ont indiqué les garde-côtes dans un communiqué relayé par les médias.

Ces personnes secourues, dont les nationalités n'ont pas été précisées, seront transférées à Lavrion, port près d'Athènes, selon les mêmes sources.

Plus de 2.000 migrants ont été secourus au

large de Gavdos et de la Crète ces derniers jours par Frontex et la police portuaire grecque, marquant un "pic" du nombre d'arrivées, selon les autorités grecques.

"Nous parlons d'un flux migratoire massif, continu et croissant, au sud de notre pays", a souligné le porte-parole du gouvernement Pavlos Marinakis, mardi soir à

la télévision. Dimanche, plus de 600 migrants ont été secourus dans cette zone de la Méditerranée orientale au cours de quatre opérations de sauvetage distinctes, selon la police portuaire.

Selon les autorités grecques, plus de 7.300 migrants sont arrivés en Crète et à Gavdos depuis le début de l'année, contre 4.935 en 2024.

CATASTROPHE D'AIR INDIA

260 morts selon le bilan final

Les enquêteurs médico-légaux indiens ont identifié les 260 personnes tuées dans l'accident d'un Boeing d'Air India à destination de Londres le mois dernier, ont annoncé mercredi les autorités sanitaires, deux jours avant la publication d'un rapport préliminaire très attendu sur les causes de l'accident.

"Le bilan définitif de l'accident d'avion s'élève désormais à 260 morts", a déclaré aux médias Rakesh Joshi, directeur du principal de l'hôpital public d'Ahmedabad.

"Tous les restes humains retrouvés jusqu'à présent sur le site du crash ont

été identifiés et remis à leurs familles", a-t-il ajouté.

Au total, 241 personnes qui se trouvaient à bord du Boeing 787-8 Dreamliner d'Air India ont été tuées, et une seule a survécu, lorsque l'avion s'est écrasé le 12 juin sur des habitations juste après le décollage dans la ville d'Ahmedabad, à l'est du pays.

Les autorités ont par ailleurs identifié 19 personnes tuées au sol, au lieu de 38 comme initialement annoncé.

Un rapport préliminaire du Bureau indien d'enquête sur les accidents aériens (AAIB) devrait être remis le 11

juillet à New Delhi, soit 30 jours après l'accident.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) des Nations unies stipule que les Etats menant une enquête sur un accident aérien doivent soumettre un rapport préliminaire dans les 30 jours suivant celui-ci.

Toutefois ce rapport n'a pas obligation à être rendu public.

Aucun détail n'a été communiqué sur les investigations, auxquelles participent également les agences britannique et américaine d'enquête sur les accidents aériens.

CHINE

Cinq disparus dans des glissements de terrain dus à des inondations

Cinq personnes sont portées disparues mercredi après que leur maison a été recouverte par un glissement de terrain en raison de pluies torrentielles dans le sud-ouest de la Chine, ont indiqué les médias et les autorités.

"Le comté de Xuyong, dans la province du Sichuan, a reçu plus de 150 millimètres d'eau en près de trois heures dans la nuit", a précisé le gouvernement local dans un

communiqué. Une opération de secours a été lancée pour retrouver les personnes ensevelies. A Yibin, une ville du Sichuan, plus de 6.000 habitants ont été évacués à cause de la pluie et 556 dans la ville proche de Chongqing, ont par ailleurs indiqué les médias d'Etat.

L'été en Chine a été marqué par des événements météorologiques extrêmes, avec des pluies diluviales pendant plu-

sieurs semaines dans le sud du pays.

Les inondations et glissements de terrain mortels sont courants en Asie du sud durant la saison des moussons, entre juin et septembre, mais les experts indiquent que le changement climatique aggrave ces phénomènes. Trois personnes sont mortes la semaine dernière dans le Sichuan quand un glissement de terrain a emporté plusieurs voitures sur une auto-

route de montagne. Fin juin, six personnes sont mortes dans les inondations dans la province de Guizhou, également dans le sud, où plus de 80.000 personnes ont dû être évacuées. Les autorités ont suspendu le trafic ferroviaire et mis en garde contre des inondations et des glissements de terrain, même si Danas devrait s'affaiblir après avoir touché terre.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

Une équipe médicale de Sidi Bel-Abbes assure des consultations pédiatriques à l'hôpital de Hassasna à Saïda

Une équipe médicale du service de chirurgie pédiatrique du Centre hospitalo-universitaire "Dr Abdelkader Hassani" de Sidi Bel-Abbes a assuré, dans le cadre d'un jumelage entre établissements hospitaliers, des consultations médicales spécialisées pour des enfants atteints de malformations congénitales à l'établissement public hospitalier de la commune de Hassasna (wilaya de Saïda), en vue d'une prise en charge chirurgicale, a-t-on appris, mercredi, auprès du CHU de Sidi Bel-Abbes.

Selon la cellule de communication, l'opération, organisée mardi dernier, a mobilisé une équipe médicale et paramédicale spécialisée en chirurgie pédiatrique, et a permis de réaliser des consultations de sept jeunes patients âgés de 1 mois à 15 ans, souffrant notamment de fentes labio-palatines et d'autres malformations congénitales. Le suivi médical de ces enfants a été confié à la docteure Kessira, chirurgienne pédiatre à l'hôpital de Hassasna, en vue de préparer les interventions chirurgicales nécessaires, ou de les orienter vers d'autres établissements spécialisés pour des opérations esthétiques ou à haute technicité.

L'équipe médicale a également inspecté les blocs opératoires afin d'évaluer leur capacité d'accueil et leur niveau de préparation pour ce type d'interventions. Cette démarche vise à réduire les déplacements des patients vers les hôpitaux du nord du pays, en facilitant leur prise en charge sur place.

MÉDÉA

De nouvelles polycliniques pour une meilleure prise en charge des patients

Le secteur de la santé de la wilaya de Médéa s'est récemment renforcé de trois nouvelles polycliniques, appelées à garantir une meilleure prise en charge des patients et à élargir la couverture sanitaire des habitants des communes concernées, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Localisées dans les communes de Ksar-el-Boukhari, Mihoub et Tlet-Douairs, ces nouvelles structures sanitaires ont été aménagées dans d'anciens locaux professionnels à l'abandon depuis plusieurs années, a-t-on appris.

Selon les services de la wilaya, une opération de récupération d'anciens locaux non exploités, lancée en 2022, a permis de doter de nombreuses communes d'une polyclinique, comblant ainsi le déficit enregistré dans ce domaine.

Dans ce contexte, on cite notamment les projets d'aménagement de neuf polycliniques dans des locaux à l'abandon situés dans les communes de Bedchicao, El-Aissaouia, Draa-Smar, El-Haoudine, Bouskene, Boghar, Zoubiria, Beni-Slimane et Sidi-Ziane.

Par ailleurs, deux nouveaux services, l'un d'oncologie et l'autre d'ophtalmologie, ont ouvert début juillet dans l'ancien hôpital de Tablat, au nord-est de Médéa.

Cela permettra d'éviter aux patients de devoir se rendre dans les hôpitaux de Médéa, Berrouaghia ou Beni-Slimane pour se faire soigner, a souligné la même source.

KHENCHELA

330 consultations médicales spécialisées au profit d'habitants de zones reculées

Un total de 330 consultations en ophtalmologie ont été effectuées au profit d'habitants de zones reculées de la commune d'El Mahmel (wilaya de Khencela), a indiqué, mercredi, le directeur local de la Santé, Zineddine El Okbi.



Le responsable a précisé que l'Etablissement public de santé de proximité (ESPS) d'El Mahmel, en coordination avec l'association "Basma de l'espoir" et sous la supervision de la direction de wilaya de la Santé, a organisé, au cours des deux derniers jours, une caravane médicale qui a observé une halte à la salle de soins Benamara Mekki

Benmabarek du village d'Ouled Amara.

Cette halte a permis d'effectuer 330 examens ophthalmologiques gratuits à des patients de la région. Le personnel médical spécialisé a "pris en charge les patients atteints notamment de cataracte, glaucome, strabisme, et d'affections des canaux sanguins de l'œil", a ajouté le responsable.

Il a également souligné que l'organisation de cette caravane médicale vise à assurer des soins de santé aux citoyens vivant dans les zones éloignées de la commune d'El Mahmel, qui ont accueilli favorablement cette initiative.

La DSP de la wilaya de Khencela poursuivra, tout le long de l'année, cette action au profit des habitants

des différentes zones isolées situées dans les 21 communes que compte la wilaya pour "aller à la rencontre des citoyens, effectuer des examens médicaux spécialisés et programmer, le cas échéant, des interventions chirurgicales pour les cas difficiles dans les différents établissements de santé de la wilaya", a conclu M. El Okbi.

PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX

La PCH réaffirme son engagement à assurer la disponibilité des dispositifs médicaux à travers le territoire national



La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a réaffirmé, lundi dans un communiqué, son engagement à assurer la disponibilité des dispositifs médicaux, à travers tout le territoire national, dans l'objectif de renforcer la sécurité sanitaire et de garantir une prise en charge optimale des patients.

En application des instructions du ministère de la Santé visant à renforcer la sécurité sanitaire et à assurer une prise en charge optimale des patients, et dans le cadre de son engagement constant à garantir la disponibilité des médicaments et dispositifs médicaux à travers le territoire national, la PCH poursuit, de manière régulière et continue, l'ap-

provisionnement en poches de sang vides, considérées comme un dispositif médical, au niveau du stock central et de l'ensemble des structures de santé", précise le communiqué.

La PCH a en outre souligné que "toutes les poches de sang mises à disposition, remplissent les normes techniques et préventives les plus rigoureuses et sont conformes aux normes approuvées par l'Agence nationale du sang (ANS)".

Selon la PCH, ces poches "font l'objet d'une série rigoureuse d'analyses et de contrôles en laboratoire, sous la supervision de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, en vue d'assurer les plus hauts niveaux de sé-

curité et de qualité, avant leur distribution aux différents établissements hospitaliers". Dans ce contexte, la PCH a fait savoir que "le stock actuel des poches de sang, s'élève à l'équivalent de 128.000 unités au niveau des stocks nationaux, un chiffre qui se veut un indicateur positif de la stabilité de l'approvisionnement national en ce liquide vital". La PCH a affirmé, dans ce cadre, qu'il est prévu de recevoir des quantités supplémentaires variant entre 160.000 et 190.000 poches de sang par mois, jusqu'à la fin de l'année en cours, à même de renforcer le stock national, d'assurer la continuité de la distribution et de satisfaire la demande".

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 57680 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 57680 martyrs et 137409 blessés, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 105 martyrs et 530 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 718 Palestiniens sont tombés en martyrs et 25368 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les

corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 7 martyrs et 57 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 773 martyrs et 5101

blessés. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui provoque une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont violé cet accord et repris le 18 mars leur agression contre Ghaza.

Agression sioniste: le système de santé à Ghaza atteint le seuil de l'effondrement



Le système de santé dans la bande de Ghaza a atteint le seuil de l'effondrement, 85% des médicaments et autres produits médicaux ayant été consommés alors que le nombre de blessés et de personnes atteintes de maladies chroniques ou contagieuses admises dans les hôpitaux de l'enclave palestinienne connaît une augmentation vertigineuse.

La situation sanitaire dans la bande de Ghaza est catastrophique à cause de l'interdiction d'entrée des produits médicaux et de carburant, en plus du blocus imposé aux quelques hôpitaux encore opérationnels, régulièrement ciblés par les frappes de l'armée sioniste qui n'hésite pas à assassiner les membres du personnel médical à l'image du directeur de l'hôpital indonésien, Marwan Al-Sultan, tombé en martyr récemment.

Dans une déclaration à l'APS, le porte-parole des autorités sanitaires à Ghaza, Dr Khalil Al-Darkan a assuré que "la situation sanitaire est très mauvaise voire catastrophique et est au seuil de l'effondrement car plus de 85% des médicaments et produits médicaux ont été consommés".

Selon lui, il existe actuellement "plus de 300.000 personnes atteintes de maladies chroniques dont des hypertendus et des diabétiques et plus de 11.000 personnes atteintes de cancers.

Toutes ces personnes sont en danger de mort en raison de la rupture des stocks de médicaments".

Dr Al-Darkan, également porte-parole de l'hôpital "Chouhada al Aqsa", informe que la bande de Ghaza compte aussi 15.000 malades ayant besoin d'une prise en charge à l'étranger, signalant que l'armée sioniste interdit à ces malades, sans motif valable, de sortir du territoire.

La situation est d'autant plus dangereuse, note-t-il, que l'armée sioniste bombarde quotidiennement les hôpitaux et autres infrastructures sanitaires et cible délibérément le personnel sanitaire.

L'afflux quotidien massif de blessés vers les hôpitaux a aggravé une situation déjà catastrophique avec, parallèlement, la fermeture durable des points de passage par l'armée sioniste, précise-t-il.

Il a indiqué, d'autre part, que l'em-

bargo imposé au carburant mènera à l'arrêt des hôpitaux encore opérationnels, ce qui représentera une condamnation à mort à l'encontre de l'ensemble des malades et des blessés qui s'entassent dans les infrastructures sanitaires de Ghaza.

Il a attiré l'attention, en outre, sur l'apparition au cours de ces derniers jours de maladies contagieuses, dont la méningite, qui touche particulièrement les enfants, avec un total de 337 cas recensés dernièrement par les autorités sanitaires.

Le porte-parole a appelé, par ailleurs, à mettre la pression sur l'occupant sioniste afin qu'il permette l'entrée, à Ghaza, de médicaments et de produits médicaux ainsi que d'équipes médicales spécialisées.

Il s'agit aussi, soutient-il, de contraindre l'occupant à autoriser l'introduction de carburant mais également d'aides humanitaires afin de faire face à la famine et à la malnutrition qui font quotidiennement des victimes parmi les nouveau-nés, les femmes enceintes et les personnes âgées.

ETHIOPIE

Le conflit en Amhara affecte le système de santé (MSF)

Le conflit en Amhara, région éthiopienne en proie à des affrontements depuis 2023 entre forces gouvernementales et milices, "affecte gravement" le système de santé, avec des pénuries de médicaments, a mis en garde mercredi Médecins sans frontières (MSF).

"Le conflit persistant a gravement affecté le système de santé déjà fragile de la région", a affirmé MSF dans un communiqué, relayé par des médias.

"L'insécurité, les restrictions de déplacement et le manque de transports abordables rendent de plus en plus difficile l'accès rapide et adéquat aux soins médicaux pour les patients atteints de maladies potentiellement mortelles", a expliqué MSF.

Selon l'ONG, de nombreux établissements de santé à travers cette région sont "confrontés à des pénuries de médicaments essentiels".

A cause de l'insécurité, MSF a cessé les transferts en ambulance vers l'hôpital de Gondar, deuxième ville de la région, pour les patients dans un état critique, "ce qui a aggravé les difficultés rencontrées par les personnes nécessitant des soins urgents", relève la même source. L'Amhara est la deuxième région la plus peuplée d'Ethiopie, avec plus de 23 millions d'habitants.

PRODUITS NOCIFS POUR LA SANTÉ

L'OMS lance une initiative pour augmenter les taxes

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé une initiative destinée à faire augmenter les prix réels du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées d'au moins 50% d'ici à 2035, par le biais de la fiscalité, dans le but de freiner les maladies chroniques et d'obtenir des recettes publiques essentielles. Le lancement de l'initiative mercredi intervient "au moment où les systèmes de santé sont soumis à une pression énorme, en raison de l'avancée des maladies non transmissibles (MNT), de la diminution de l'aide au développement et de l'augmentation de la dette publique", a souligné l'OMS, dans un communiqué.

La consommation de tabac, d'alcool et de boissons sucrées "alimente l'épidémie de MNT, notamment les cardiopathies, les cancers et le diabète, responsables de plus de 75% des décès dans le monde", a-t-elle expliqué. D'après un rapport récent, "une augmentation unique de 50% du prix de ces produits pourrait éviter 50 millions de décès prématurés au cours des 50 prochaines années". "Les taxes sur les produits nocifs pour la santé sont l'un des outils les plus efficaces dont nous disposons", a déclaré le sous-directeur général de l'OMS chargé de la promotion de la santé, de la prévention et de la lutte contre les maladies, Jeremy Farrar.

Elles "permettent de réduire la consommation de produits nocifs et d'obtenir des recettes que les pouvoirs publics peuvent réinvestir dans les soins de santé, l'éducation et la protection sociale", a-t-il ajouté jugeant qu'"il est temps d'agir".

L'OMS a appelé les pays, la société civile et les partenaires de développement à soutenir cette initiative et à s'engager en faveur d'une fiscalité "plus judicieuse et plus équitable", favorable à la santé et qui permette d'atteindre plus vite les Objectifs de développement durable (ODD). Entre 2012 et 2022, près de 140 pays ont augmenté les taxes sur le tabac, ce qui a entraîné une hausse des prix réels de plus de 50% en moyenne. Un changement à grande échelle est donc possible, selon l'agence sanitaire mondiale.

CANCER DU CÔLON

Le dépistage dès 45 ans

Les personnes ayant un risque de cancer colorectal devraient se faire dépister dès 45 ans.

Le dépistage du cancer du côlon doit être mis en place dès 45 ans pour les personnes à risques, selon les recommandations publiées dans la revue médicale *A cancer for clinicians*.

Face à l'augmentation du nombre de cas dans cette classe d'âge, l'organisation américaine de médecins American Cancer Society recommande aux personnes ayant un risque moyen de cancer colorectal de se faire dépister dès 45 ans. Aujourd'hui, le dépistage était recommandé à partir de 50 ans. Or, 16 450 nouveaux cas de cancer du côlon ou du rectum seront diagnostiqués cette année chez les Américains de moins de 50 ans.

LE CANCER DU CÔLON DE PLUS EN PLUS PRÉSENT CHEZ LES MOINS DE 50 ANS

« En 2014, 43 % des cas de cancer colorectal des moins de 50 ans touchaient des personnes âgées de 45 à 49 », explique Rebecca L. Siegel, épidémiologiste à l'American Can-

cer Society et auteure principale de plusieurs rapports montrant une augmentation des cas de cancer colorectal chez les adultes aussi jeunes que les 60 et 50 ans. « C'est un problème de santé publique », a déclaré le Dr Weber, directeur de l'oncologie chirurgicale pour la région nord-ouest de Northwell Health.

« Les données épidémiologiques solides de nos registres nationaux du cancer révèlent une augmentation spectaculaire de l'incidence du cancer du côlon et surtout du cancer rectal chez les personnes de moins de 50 ans, et la grande majorité de ces cas se situe entre 40 et 49 ans.

« Les nouvelles consignes, pour les plus de 45 ans, recommandent soit un examen visuel, soit une analyse de selles, dépistages qui doivent être confirmés par une coloscopie en cas de résultat positif. Plusieurs types de tests existent pour le dépistage du cancer colorectal, le choix devant se faire avec



le médecin traitant. Pour la coloscopie, la fréquence conseillée est de tous les dix ans.

En revanche, l'étude révèle qu'à

partir de 85 ans, le dépistage du cancer du côlon n'est plus essentiel. « Les médecins doivent inciter les patients de plus de 85 ans à ne

plus faire de dépistage du cancer colorectal, car les risques de complications sont trop élevés au-delà », indique l'analyse

L'aspirine réduirait les risques de récidive du cancer colorectal

L'aspirine a de nombreux effets secondaires. Les chercheurs continuent d'en découvrir : la molécule permettrait de réduire le risque de récidive dans le cancer colorectal.

Benefique pour le cœur ? Risqué pour les AVC... Bon pour lutter contre la mortalité par cancer des personnes de plus de 65 ans... Les effets secondaires de l'aspirine ont toujours agité

la recherche médicale, quitte à parfois être contredits avec le temps. Récemment, des chercheurs ont publié une étude dans le revue *Carcinogenesis* qui souligne que l'aspirine limiterait les risques de récidive du cancer colorectal.

L'étude a été menée sur des souris à qui on a administré différentes doses d'aspirine en étudiant leur pro-

tection cellulaire. Les chercheurs américains du département de diagnostic moléculaire, thérapeutique et oncologie translationnelle du centre médical City of Hope se sont aperçus que plus elles recevaient d'aspirine, et plus leurs cellules avaient tendance à mourir, et non à proliférer. Cette action s'applique notamment aux cellules cancéreuses. Une fois de plus, la

recherche confirme que l'aspirine est utile dans la prévention de maladies induites par une inflammation chronique. C'est le cas de Parkinson, d'Alzheimer ou encore comme l'indique ce résultat, de cancers.

Cela dit, l'aspirine est un anti-inflammatoire. Des premiers effets secondaires de ce type de médicament sur le système digestif est l'irritation de la muqueuse. Le médicament pourrait donc être utile dans la mesure où il bloquerait la prolifération des cellules cancéreuses en les tuant, mais il doit être manié avec précaution pour ne pas trop abîmer l'appareil gastro-intestinal. Après cette découverte, les chercheurs s'intéressent à trouver la dose parfaite pour combiner ces deux problématiques.

En fait, les aliments raffinés (pâtes et pains blancs) et industriels à base d'acides gras trans (pâtisseries, céréales, gâteaux) entraînent un mécanisme inflammatoire et l'accumulation du stress oxydatif (agressions chimiques de notre organisme). Ils seraient aussi responsables d'asthmes, de rhumatismes et de diabètes.

Toutefois, le tableau n'est pas tout noir. Le processus peut être inversé à l'aide d'une meilleure alimentation. Il est ainsi conseillé de favoriser des repas riches en fruits, légumes, oléagineux, oméga 3 et céréales complètes, soit le régime méditerranéen.

La FAUTE AU FER HÉMINKÉ ?

C'est le fer héminké, présent dans la viande, qui est pointé du doigt par les scientifiques. Composé d'un atome de fer et de protéines, il donne cette couleur rouge à la viande. Lors de la digestion, il est transformé en un composé toxique pour nos cellules : l'haldé-

dien dans le cadre d'autres recherches. Leurs recherches ont révélé qu'ils étaient porteurs d'une mutation de l'ADN spécifique, appelée *haldé*. Cependant, il était aussi présent dans la viande rouge (à la fois transformée et non transformée) avant le déclenchement de la maladie. Mais les chercheurs ne l'ont trouvée pas chez les consommateurs de viande ou de poisson.

hyde. Celui-ci favorise les mutations au niveau de l'ADN et provoque la mort des cellules du côlon et du rectum.

Ensuite, les chercheurs présentent qu'il ne s'agit pas d'arrêter totalement de manger de la viande rouge, mais plutôt d'en manger « avec modération » car les plus hautes niveaux d'alkylation n'ont été constatés que dans les tumeurs de patients mangeant en moyenne plus de 150 grammes de viande rouge par jour.

DES RÉSULTATS SIMILAIRES EN GRANDE-BRETAGNE

Ce n'est pas la première étude à présenter de tels résultats. En 2018, des chercheurs de l'Université de Leeds, au Royaume-Uni, avaient évalué l'impact de la viande rouge, de

la volaille, du poisson ou d'un régime végétalien, sur le développement du cancer du côlon chez la femme. Les résultats de leur étude étaient parus dans l'*International Journal of Cancer*.

Les scientifiques avaient recruté une cohorte de plus de 32 000 personnes d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande entre 1995 et 1998 qu'ils avaient suivies en moyenne pendant 17 ans. Au total, 462 cas de cancer colorectal avaient été comptabilisés. Les chercheurs avaient alors constaté que les femmes qui mangeaient de la viande rouge, présentant des taux plus élevés de cancer du côlon que les végétariennes.

Rappelons que l'Institut de recherche sur le cancer recommande de ne pas dépasser les 500 grammes de viande rouge par semaine.

De l'ail et des oignons contre le cancer du côlon

Des scientifiques chinois tentent de déterminer si une plus grande consommation d'ail et d'oignons permettrait de prévenir le cancer du côlon.

Dans une étude, publiée dans le *Journal of Clinical Oncology*, des chercheurs chinois ont tenté de cerner l'impact des plantes de la famille des allium (c'est-à-dire l'ail

mais aussi les oignons, la ciboulette, le poireau) dans la prévention du cancer du côlon.

Pour enquêter, ils ont comparé 833 personnes du nord-est de la Chine atteintes de cancer colorectal et 833 participants témoins sans cancer de même âge et de même sexe et qui vivent dans des lieux similaires.

de développer un cancer colorectal est 79 % plus faible que chez les adultes qui en consomment le moins. Une diminution du risque que l'on enregistre à la fois chez les hommes et chez les femmes.

Précédemment, le Dr Zhi Li, du First Hospital of China Medical University, pense que la consommation d'ail et d'oignon diminue le risque de polybes colorectaux, des tumeurs bénignes qui peuvent dégénérer en cancer lorsqu'ils sont dits « adenomateux ».

Il reconnaît toutefois que les résultats sont à prendre avec précaution, car la prévention du risque de cancer colorectal dépend aussi du mode de préparation des aliments et de leurs nutriments.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépit des temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

Le cancer du côlon est le quartième cancer le

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc empêche des journalistes et un militant des droits humains espagnols d'accéder à Laâyoune occupée

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé mardi deux journalistes et un militant des droits humains espagnols qui étaient en mission pour enquêter sur la situation au Sahara occidental.



Il s'agit de la journaliste Leonor Suárez, du directeur du site web "El Faradio", Oscar Allende et du membre de l'ONG "Cantabrie pour le Sahara occidental", Raul Conde. Ils ont été arrêtés après avoir été interpellés à un barrage de police à Laâyoune occupée, précisent des sources sahraouies et espagnoles.

Les autorités d'occupation les ont expulsés sans fournir de justification officielle, puis les ont contraints à quitter la zone à bord de leur voiture, accompagnés de quatre véhicules de la

police secrète marocaine, pour rejoindre la ville d'Agadir au Maroc, ajoutent les mêmes sources.

De son côté, "El Independiente Equipe Media", une plateforme de journalistes sahraouis qui tente de briser le black-out médiatique au Sahara occidental occupé, a souligné que "les trois Espagnols ont été interceptés et détenus à un poste de contrôle dans la ville occupée de Laâyoune où ils s'étaient rendus depuis Agadir, pour s'enquérir de la situation du peuple sahraoui", précisant qu'ils travaillaient

en coordination avec des journalistes de l'agence sahraouie "Equipe Media".

Les deux journalistes expulsés et le militant des droits humains ont dénoncé un acte "illégal qui démontre la répression continue du Maroc contre la liberté de la presse et les défenseurs des droits humains dans les territoires occupés".

A noter que pas moins de 330 journalistes, observateurs et militants ont été expulsés du Sahara occidental par les autorités d'occupation marocaines durant les dernières années.

Appel à mettre fin aux mauvais traitements subis par les journalistes sahraouis dans les geôles marocaines

L'Agence d'information sahraouie Equipe Média a dénoncé les conditions désastreuses de détention dans les geôles marocaines du journaliste sahraoui, Bachir Khadda, privé de ses droits fondamentaux en tant que prisonnier d'opinion, exigent sa libération "immédiate et inconditionnelle".

Dans un communiqué publié dimanche, ce média sahraoui rappelle que Bachir Khadda est emprisonné au Maroc depuis près de 15 ans, en raison de son travail journalistique et de ses opinions politiques.

S'insurgeant contre "la torture que subit Bachir Khadda à la prison de Tiflet 2" (Maroc), Equipe Média affirme que ce dernier est "victime de mauvais traitements", "placé à l'isolement pendant plus de huit ans" et a également été privé de visites familiales durant cette longue période.

Incarcéré sur la base d'accusations que les organisations internationales et l'ONU considèrent comme "fabriquées de toutes pièces", Bachir Khadda est "constamment insulté par des prisonniers de droit commun marocains, encouragés par les gardiens eux-mêmes

à l'humilier et à le traiter de +traître+", indique le communiqué.

Il a même été contraint de "passer ses examens universitaires menotté et entouré de gardes".

"Un acte humiliant, visant à porter atteinte à sa dignité et à son épanouissement intellectuel", déplore l'agence sahraouie, relevant que le cas de Khadda est lié à celui d'autres journalistes sahraouis, tels que Mohamed Lamin Haddi, Abdallah Lekhfauni et Hassan Dah, qui avaient été "victimes de procès inéquitables, de torture et de détention arbitraire en raison de leur travail journalistique".

Ces pressions psychologiques constituent "une grave violation des droits humains et des normes internationales relatives aux conditions de détention", soutient l'agence sahraouie pour qui, cette situation "réflète les conditions de détention des autres journalistes sahraouis" qui croupissent encore dans les cachots de l'occupant marocain.

Selon ce média, le calvaire que fait subir l'occupant à Bachir Khadda témoigne de ses "efforts systématiques

visant à réduire au silence les voix sahraouies qui tentent de documenter ce qui se passe dans les territoires occupés".

Au moins six autres journalistes sahraouis sont toujours incarcérés dans les prisons marocaines.

"Ils ont été victimes de torture, de négligence médicale et d'actes racistes, tout cela en raison de leur engagement à couvrir les événements au Sahara occidental occupé", soutient Equipe Média.

L'agence sahraouie plaide, dans ce contexte, pour "une action urgente afin de mettre fin aux mauvais traitements dont est victime Bachir Khadda et tous les journalistes sahraouis" et exige leur libération "immédiate" et "inconditionnelle".

"Les Nations unies doivent intervenir de toute urgence pour mener des enquêtes indépendantes sur les conditions de détention, avec un mandat spécifique pour examiner les abus subis par Khadda et ces codétenus, et tenir le Maroc pour responsable des violations des Conventions de Genève", conclut le communiqué.

L'armée sahraouie cible un siège de commandement de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur d'Amgala

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé un siège de commandement de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur d'Amgala, indique un communiqué militaire de la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie.

"Des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont mené, dimanche, des bombardements intenses ayant ciblé un siège du commandement de l'Armée d'occupation marocaine dans la région d'Amgali, Dechra dans le secteur d'Amgala, lui infligeant de lourdes pertes", selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

"L'Armée sahraouie poursuit ses opérations militaires le long du mur de la honte et dans plusieurs secteurs, ciblant les retranchements et les bases des forces d'occupation marocaines", a conclu le communiqué.

SOMALIE

Attaque terroriste contre une académie militaire à Mogadiscio

Un attentat-suicide perpétré par des terroristes "shebab" a visé, mercredi, une académie militaire dans le sud de la capitale somalienne Mogadiscio, a annoncé le gouvernement sans donner de bilan.

"Une explosion provoquée par un kamikaze (...) shebab s'est produite devant l'académie militaire Jaalle Siyaad ce matin", a indiqué le gouvernement somalien dans un communiqué.

"Les forces de sécurité mènent une enquête et les détails seront rendus publics une fois l'enquête terminée", a ajouté la même source, sans donner de détails sur les circonstances de l'attentat ni sur le nombre de victimes.

L'académie militaire avait déjà été visée par une attaque des terroristes shebab en juillet 2023, lors de laquelle une vingtaine de soldats avaient été tués et des dizaines blessés.

SUD SOUDAN

Le président met fin aux fonctions du chef de l'armée (TV d'Etat)

Le président sud-soudanais, Salva Kiir, a mis fin aux fonctions du chef des Forces de défense populaires du Sud du Sud (SSPDF), Paul Nang Majok, ont rapporté les médias officiels. L'annonce, diffusée à la télévision d'Etat, n'a pas précisé les raisons de ce limogeage.

"Il existe une tradition selon laquelle, lorsqu'on est nommé ou réaffecté, on ne donne aucune raison pour sa nomination, ni pour sa révocation", a déclaré Lul Ruai Koang, porte-parole de l'armée sud-soudanaise.

Dau Aturjong Nyuol remplacera M. Majok, qui n'était en poste que depuis sept mois.

NIGERIA

Au moins 40 morts dans une attaque armée au centre du pays

Au moins 40 membres d'un groupe d'auto-défense du village Kukawa, au centre du Nigéria, ont été tués, dimanche, lors d'une attaque menée par des éléments d'un groupe armé, ont déclaré, mardi, des sources locales et la Croix rouge, citées par des médias.

"Des centaines de miliciens d'auto-défense ont été pris en embuscade dimanche dans le village de Kukawa", a indiqué aux médias, le secrétaire de la Croix-Rouge de l'Etat de Plateau, Nurudeen Hussain Magaji, précisant que "selon les premiers rapports, au moins 30 corps ont été amenés dans un hôpital local et certains blessés ont été transférés vers un hôpital de l'Etat voisin de Bauchi". Il a ajouté que son organisme "s'attend à ce que d'autres corps de miliciens soient retrouvés dans la brousse".

Régulièrement en proie à des tensions intercommunautaires, notamment entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades qui se disputent l'accès aux terres et aux ressources, l'Etat du Plateau connaît depuis plusieurs mois une flambée des violences.

APS

PALESTINE

L'entité sioniste refuse toujours "d'accepter la libre circulation de l'aide humanitaire à Gaza

Les bombardements israéliens meurtriers se poursuivent à Gaza, où les plus de deux millions de Palestiniens maintes fois déplacés sont assiégés par Israël depuis octobre 2023.



Par C. Chorfi

Au moins 22 Palestiniens ont été tués par les frappes israéliennes dans le petit territoire, dont dix à Chati (nord) y compris six enfants, selon Mahmoud Basal, le porte-parole de la Défense civile.

"C'était comme un tremblement de terre" a dit Zouhair Joudeh, 40 ans, un habitant du camp d'al-Chati après la frappe. "Des restes de corps étaient épargnés."

Dans le sud du territoire, plusieurs enfants blessés ont été transportés à l'hôpital Nasser

après une frappe sur des tentes de déplacés à al-Mawassi.

"Nous sommes extrêmement fatigués. Chaque jour, ils parlent d'un cessez-le-feu, mais les massacres continuent", se lamente Oum Ahmed à al-Mawassi.

Par ailleurs le chef de la diplomatie israélienne Gideon Saar s'est dit optimiste mercredi quant à un accord sur une trêve avec le Hamas, et une libération d'otages à Gaza, malgré les divergences et l'absence de percée jusque-là dans les discussions.

"Israël est déterminé à parvenir à un accord sur les otages et un cessez-le-feu. Je pense que c'est

possible. Si un cessez-le-feu temporaire est conclu, nous négocierons un cessez-le-feu permanent", a-t-il notamment déclaré.

Le mouvement palestinien insiste lui sur le retrait israélien de Gaza, des garanties sur un cessez-le-feu permanent et une reprise en main de l'aide humanitaire par l'ONU et des organisations internationales reconnues.

Israélienne refuse toujours "d'accepter la libre circulation de l'aide humanitaire à Gaza" et de retirer ses soldats du territoire, a dit un responsable israélien sous couvert d'anonymat.

Donald Trump a mis mardi la pression sur le Premier ministre israélien. "C'est une tragédie. Et je veux trouver une solution, il veut trouver une solution et je pense que l'autre partie (le Hamas) le veut aussi."

A Gaza, au moins 57 680 Palestiniens, majoritairement des civils, ont été tués dans la campagne militaire de représailles israéliennes, selon des données du ministère de la Santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

Des sources indépendantes concordantes affirment quand à eux le seuil de 100 000 victimes Palestiniennes depuis l'invasion israélienne de Gaza.

Aggression sioniste: la situation humanitaire à Gaza est catastrophique et continue de se détériorer (OCHA)

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde contre une détérioration rapide de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, soulignant que les rapports de terrain indiquent que des tentes, des écoles, des maisons et des installations médicales sont bombardées, entraînant des dizaines de martyrs et de blessés quotidiennement.

Dans sa dernière mise à jour sur son site officiel mardi, le bureau de l'ONU a déclaré que "les hôpitaux manquaient de fournitures, les ambulances étaient hors

service et les réseaux d'eau étaient au bord de l'effondrement".

Il a souligné que la crise du carburant avait atteint un point critique, le peu de carburant restant étant déjà utilisé pour faire fonctionner les opérations les plus importantes, mais il s'épuisait rapidement et il n'y avait presque plus de stock supplémentaire disponible.

L'OCHA a averti qu'"une forte augmentation du nombre de décès est probable prochainement", à moins que l'entrée de carburant qui n'est pas arrivé ces derniers mois soit autorisée.

Le bureau onusien a, en outre, indiqué que l'entité sioniste a émis un nouvel ordre de déplacement mardi, dans certaines parties de la ville de Khan Younes, en particulier celles vivant dans des tentes, compliquant davantage la situation humanitaire dans la région.

Il a expliqué que même les zones plus petites où les gens sont obligés de se rassembler, qui se sont maintenant réduites à environ 15% de la bande de Gaza et qui rétrécissent constamment, sont devenues "fragmentées" et restent complètement dangereuses.

Agessions sionistes: le transfert forcé de la population de Gaza est inacceptable (ONU)

Le Bureau des droits de l'homme de l'ONU a critiqué, mardi, le projet relayé par les médias concernant le transfert d'environ deux millions d'habitants de la bande de Gaza dans des lieux prétendument "plus sûrs" en dehors des territoires palestiniens occupés.

Répondant à une question sur le projet de l'entité sioniste visant l'installation des Palestiniens de Gaza dans d'autres pays, une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH) a indiqué qu'une telle solution n'était pas acceptable.

Sur ces "soi-disant déplacements volontaires des Palestiniens en dehors de Gaza", les services du Haut-Commissaire, Volker Turk, notent que ce plan soulève "des inquiétudes en ce qui concerne les transferts forcés".

"Le concept de transferts volontaires dans le contexte que nous connaissons actuellement à Gaza est très discutable", a affirmé la porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani.

Le HCDH indique avoir pris connaissance de ces rapports qui soulèvent plusieurs inquiétudes concernant les transferts forcés, les ar-

restations possibles de jeunes et d'hommes, ainsi que les meurtres possibles dus au type d'usage de la force dont il a été témoin ces derniers jours.

"Un grand nombre de personnes seraient confinées dans des espaces encore plus réduits, avec des restrictions de mouvement.

Donc, non, ce n'est certainement pas acceptable", a ajouté Mme Shamdasani.

Lors d'un sommet extraordinaire de la Ligue des Etats arabes sur la situation à Gaza, tenue le 4 mars dernier, le secrétaire général de l'ONU

avait réaffirmé sa vision d'un Etat palestinien indépendant, dont l'enclave doit impérativement "rester partie intégrante".

En attendant, l'agression sioniste génocidaire contre Gaza se poursuit et l'armée d'occupation a émis un nouvel ordre d'évacuation forcée à Khan Younes, dans le sud de la bande de Gaza.

Les zones dites de sécurité, y compris al-Mawassi à Khan Younes, sont régulièrement attaquées bien que l'armée d'occupation oblige les Palestiniens à se déplacer vers ces zones.

APS

LIBAN

Trois martyrs et 13 blessés dans une attaque sioniste dans le nord du pays

Trois Libanais sont tombés en martyrs et 13 autres ont été blessés, mardi soir, dans une nouvelle frappe de l'armée sioniste près de Tripoli, dans le nord du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé dans un nouveau bilan, repris mercredi par des médias.

"Les victimes se trouvaient au moment de la frappe dans une voiture à Al-Airouniya, près de Tripoli", a précisé le ministère. Un précédent bilan faisait état de deux morts et trois blessés. Malgré un cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre dernier pour mettre fin à plus d'un an d'agressions, l'armée sioniste continue de mener des frappes sur le Liban de manière quasi-quotidienne, faisant à chaque fois des martyrs, des blessés et d'énormes dégâts matériels. Le président libanais, Joseph Aoun, a appelé, dimanche, à faire davantage de pression sur l'entité sioniste pour qu'elle se retire des territoires qu'elle occupe toujours dans le sud du Liban et qu'elle fournisse les garanties nécessaires pour empêcher la répétition des agressions contre le pays.

ONU

Le Brésil et l'Inde demandent des sièges permanents au Conseil de sécurité

Le Brésil et l'Inde ont demandé mardi à pouvoir siéger en tant que membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, dans une déclaration commune pendant une visite du Premier ministre indien Narendra Modi au Brésil, où il a rencontré le président Lula.

Les deux poids lourds d'Asie et d'Amérique latine se sont entretenus après leur participation dimanche et lundi à Rio à un sommet des Brics, groupe de pays émergents qui comprend également la Chine et la Russie, et entend rééquilibrer l'ordre mondial face à l'Occident.

Dans une déclaration conjointe mardi, MM. Modi et Lula ont appelé à une "vaste réforme du Conseil de sécurité" des Nations unies.

Le dernier compte cinq membres permanents, disposant d'un droit de veto: la France, le Royaume-Uni, la Chine, les Etats-Unis et la Russie.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a été critiqué dernièrement pour son inaction face au génocide des Palestiniens à Gaza, du fait du veto exercé par les Etats-Unis.

YÉMEN

ONU : réunion mensuelle du Conseil de sécurité sur la situation

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient mercredi sa réunion d'information mensuelle publique et ses consultations à huis clos sur la situation au Yémen.

L'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Yémen, Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Tom Fletcher, feront un exposé.

Un représentant de la société civile présentera également les défis humanitaires au Yémen.

La réunion devrait aborder les crises auxquelles le Yémen est confronté sur les plans politique, humanitaire et économique.

Aussi, et compte tenu de l'expiration prochaine du mandat de la Mission de l'ONU en appui à l'accord sur Hodeidah (MINUAH), le 14 juillet et des négociations en cours au Conseil sur un texte visant à le renouveler, certains membres du Conseil pourraient saisir l'occasion pour soutenir publiquement la mission, qui a pour mandat de surveiller le cessez-le-feu dans le gouvernorat de Hodeidah, conformément à l'accord de Stockholm de décembre 2018, selon le site du Conseil de sécurité.

Lors de son point de presse sur le contexte humanitaire au Yémen, M. Fletcher devrait de son côté, se concentrer sur l'aggravation de la crise d'insécurité alimentaire dans le pays, a-t-on ajouté.

En effet, selon l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) du 27 juin, le Yémen est confronté à des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire, "avec des poches de population qui devraient atteindre la phase 5 de l'IPC (catastrophe) d'ici septembre".

PROMENADE DES "SABLETTES"

Projection de films en plein air durant tout l'été

Des projections de films en plein air à la promenade des "Sablettes" à Alger, débuteront à partir de jeudi et sont programmés durant tout l'été (juillet et août), a indiqué mardi, dans un communiqué, le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), organisateur de l'événement.



Sous le slogan "L'été, retrouvailles et sécurité", deux films, un destiné aux enfants et un autre à voir en famille, seront projetés tous les jeudis et vendredis durant les mois de juillet et août, à partir de 21h00, précisent les organisateurs. A partir de ce jeudi, 10 juillet, la version restaurée du long métrage "Chronique des années de braise" du défunt réalisateur

Mohamed Lakhdar Hamina et le film d'animation pour enfants "Histoire et civilisation de l'Algérie" seront projetés en ouverture de cet événement. Pour la soirée du vendredi, le CNCA propose "Patrouille à l'Est" d'Ammar Laskri et le court métrage pour enfants "Le kid d'Alger". Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec la Direction

des activités culturelles de la wilaya d'Alger et l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (Opla), ces projections s'inscrivent dans le cadre de l'animation culturelle de la saison estivale 2025, en permettant aux visiteurs de la Promenade des Sablettes de "redécouvrir des films qui ont marqué la mémoire collective des Algériens", précise le communiqué.

BOUIRA

40 participants au 2^e Festival local de la chanson juvénile

La 2^e édition du Festival local de la chanson juvénile, s'est ouverte mardi après-midi à Bouira, avec la participation d'une quarantaine de jeunes talents en lice pour les premières places d'un concours organisé à cette occasion, a-t-on appris auprès des organisateurs.

D'une durée de quatre jours, du 8 au 11 juillet en cours, "cette manifestation culturelle connaîtra la participation d'une quarantaine de jeunes talents issus de plusieurs communes de la wilaya comme Ain Bessam, Takerboust, Lakhdar et El Adjiba", a indiqué à l'APS le directeur de la maison de la culture, Mohand Zine Mekbel.

Le concours, prévu à cette occasion, permettra de sélectionner les meilleurs jeunes chanteurs, qui recevront un prix lors de la finale qui aura

lieu le 11 du mois en cours au niveau du théâtre de verdure M'Cheddou Salah de la ville de Bouira, a précisé M. Mekbel.

"Les éliminatoires se dérouleront du 8 au 10 juillet pour permettre aux membres du jury de choisir les meilleurs chanteurs, et des prix seront décernés aux trois premiers candidats", a encore expliqué le même responsable, tout en précisant que ce festival entre dans le cadre des festivités célébrant le 63^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

L'objectif de cette manifestation artistique, qui a déjà attiré un public nombreux lors de son ouverture, "est d'encourager les jeunes talents et de promouvoir la chanson au niveau local", a fait savoir M. Mekbel.

RENCONTRE NATIONALE DES ARTS PLASTIQUES

À MASCARA

Les participants saluent la création de clubs dans les établissements de jeunes

De jeunes artistes ayant pris part à la 7^e édition de la Rencontre nationale des arts plastiques, dont les activités se sont achevées mardi à Mascara, ont salué l'initiative du secteur de la jeunesse consistant à créer des clubs d'arts plastiques au sein des structures de la jeunesse à travers les différentes régions du pays.

À ce propos, l'artiste plasticien Mustapha Nedjari, affilié à la Maison de jeunes de la commune de Boufarik (Blida), a exprimé à l'APS sa satisfaction quant à cette initiative qui permet aux jeunes talents de s'exprimer à travers la peinture à l'huile, les fresques murales ou encore la sculpture.

De son côté, Hamid Benothmane, artiste adhérent à la Mai-

son de jeunes de Sendjas (Chlef), a estimé que cette initiative contribuera fortement à la formation et à l'encadrement des jeunes talents dans le domaine des arts plastiques.

Pour sa part, l'artiste Abderraouf Nasri, membre du Centre des loisirs scientifiques de Constantine, a souligné l'importance de cette démarche qui permettra notamment aux jeunes artistes affiliés aux institutions de jeunesse de développer leur créativité avec l'encadrement d'artistes professionnels et de spécialistes.

A noter que la journée de clôture de cet événement culturel, organisé dans le cadre des célébrations du 63^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, sous le slogan "L'art

plastique langage de la jeunesse et outil de développement durable", a été marquée par la remise de distinctions aux jeunes artistes ayant contribué au succès de la manifestation.

Organisée durant trois jours au Centre des loisirs scientifiques "Rouai Mohamed", relevant du complexe sportif "Chahid Djebbar Mohamed" de Mascara, cette manifestation a été initiée par la direction de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec la Ligue des activités culturelles et scientifiques pour la jeunesse de la wilaya.

Elle a réuni 155 jeunes artistes affiliés à des Maisons de jeunes et des associations de jeunesse représentant 38 wilayas.

APS

MASCARA

Lancement des Journées du cinéma révolutionnaire algérien



Les Journées du cinéma révolutionnaire algérien ont été lancées, mardi à la Maison de la culture "Abi Rass Ennaceri" de Mascara, à l'occasion de la célébration du 63^e anniversaire de l'Indépendance et de la jeunesse.

Cette première édition se tient sous le slogan "Le 7^e art... fidèle compagnon de la glorieuse guerre de libération". La cérémonie d'ouverture, organisée par la Maison de la culture en collaboration avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a été marquée par la projection du film de guerre révolutionnaire "Mostefa Benboulaïd" du réalisateur Ahmed Rachedi, qui a attiré une large audience.

Le programme de cette manifestation culturelle, qui s'étalera sur une semaine, prévoit la projection de 14 films algériens à caractère révolutionnaire, parmi lesquels "La Bataille d'Alger" du réalisateur italien Gillo Pontecorvo, "Les Remparts des sept forteresses" d'Ahmed Rachedi, "Le Puits" de Lotfi Bouchouchi, et "Salima" de Mohamed Sahrouri.

Après chaque projection, un ciné-club, animé par des membres de l'atelier cinéma de la Maison de la culture, ainsi que des cadres d'associations oeuvrant dans les domaines du cinéma, du théâtre et de l'audiovisuel, se penchera sur l'analyse des messages, objectifs et leçons portés par chaque œuvre, ont précisé les organisateurs. Parallèlement, des expositions seront organisées, mettant en avant des affiches de films révolutionnaires algériens, des photos de martyrs de la région, des tableaux à l'huile illustrant la joie du peuple algérien le jour de l'indépendance, ainsi que des affiches et ouvrages historiques sur la guerre de libération et l'épopée du l'Emir Abdelkader.

FESTIVAL NATIONAL DU JEUNE HUMORISTE À SOUK AHRAS

"Le monde des souris" remporte le prix du meilleur spectacle intégré



"Le monde des souris", un spectacle produit par l'auberge de jeunes de Tipaza, a remporté le prix du meilleur spectacle intégré à l'issue du 6^e Festival national du jeune humoriste, clôturé vendredi soir à Souk Ahras à la maison de la culture Tahar-Ouettar.

Interprétée par Mahfoud Kherfi, la pièce qui dépeint l'histoire d'un couple de souris confronté à la réalité du monde où il vit, a suscité l'admiration du public.

La seconde marche du podium est revenue à un spectacle comique intitulé "Ils sont trois à le servir" de Sofiane Amed Messaoud d'Oran, et la 3^e place au spectacle "Vida loca" de Hamza Kaoua, d'Alger.

Au cours de cette manifestation dont la cérémonie de clôture a été présidée par le directeur de la jeunesse et des sports, H'mida Mahrour, l'animatrice du Festival, Inès Aït Oubelli, lauréate du "Microphone d'Or" lors du Festival national de l'animateur créatif, en 2024 à Blida, a été honorée.

Ce Festival de 4 jours, placé sous le slogan "Une génération responsable et créative pour construire une Algérie victorieuse", a vu la participation de 30 humoristes venus de plusieurs wilayas qui ont présenté des spectacles courts et des pièces de théâtre traitant de sujets sociaux et culturels sous une forme humoristique.

SMSI 2025

Un projet algérien décroche la deuxième place à Genève

Le projet algérien participant au concours du Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI) 2025 à Genève (Suisse) a remporté la deuxième place dans la catégorie "Applications des TIC", a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

Développé par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), ce projet a été distingué en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors de la cérémonie de remise des prix du concours du SMSI 2025, organisé chaque année par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Intitulé "Contribution to the fight against the drawdown of groundwater in the Algerian arid re-

gions by geophysics, GIS and ICT" (Contribution à la lutte contre l'épuisement des eaux souterraines dans les zones arides en Algérie, à l'aide d'outils avancés tels que l'IA, les SIG, les méthodes géophysiques et l'installation de dispositifs de mesure modernes, en plus du développement d'un système intelligent d'alerte précoce pour surveiller en temps réel les eaux souterraines tant au niveau local que national", selon le communiqué. A noter que l'Algérie a participé à ce concours international avec plusieurs projets dans différentes catégories,

dont trois ont atteint la phase pré-finale, ce qui reflète la dynamique croissante de l'innovation numérique nationale et l'engagement croissant des acteurs algériens aux initiatives mondiales liées aux TIC".

Les projets primés seront présentés dans la publication "WSIS Stocktake Report: Success Stories 2025", tandis que les descriptions des projets et des activités présentées seront incluses dans le "WSIS Stocktake Report, 2025".

UNIVERSITÉ DE MASCARA

Soutenance de 90 mémoires de fin d'études dans le cadre de projets de microentreprises et startups

Pas moins de 90 mémoires de fin d'études ont été soutenus à l'Université Mustapha Stambouli de Mascara au titre de l'année universitaire 2024-2025, dans le cadre de projets de micro-entreprises et de startups, a indiqué, mercredi, Younes Mechaâl, chargé de la gestion de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, M. Mechaâl a souligné que ces soutenances ont eu lieu, durant le mois de juin dernier, conformément à l'arrêté ministériel 1275, modifié par l'arrêté 008, relatif aux mémoires orientés vers la création d'entreprises innovantes ou de micro-entreprises.

Les étudiants concer-

nés sont inscrits en master dans les facultés des Sciences de la nature et de la vie, Sciences et technologies, Sciences exactes, Sciences économiques et commerciales et sciences de gestion.

Ils ont également bénéficié d'une formation en entrepreneuriat, dispensée par des enseignants spécialisés du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université, en collaboration avec des cadres de l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Cela vise à renforcer les compétences nécessaires à la concrétisation de leurs projets.

Par ailleurs, M. Mechaâl a annoncé que l'université prévoit, pour

l'année universitaire 2025-2026, de signer plusieurs accords de coopération pédagogique avec d'autres universités algériennes, en vue de renforcer les capacités d'encadrement spécialisées.

A noter que la cérémonie de clôture de l'année universitaire, présidée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, en présence des autorités locales civiles et militaires, a été marquée par la distinction de 16 étudiants classés premiers dans différentes filières, ainsi que deux porteurs de projets innovants, et plusieurs étudiants ayant brillé dans des compétitions sportives universitaires, durant l'année écoulée, à l'Université de Mascara.



USA

Un syndicat d'enseignants noue un partenariat avec des géants de l'IA

Le syndicat d'enseignants américain AFT a dévoilé mardi un partenariat avec les géants de l'intelligence artificielle (IA) Microsoft, OpenAI et Anthropic pour mettre au point un programme de formation destiné à mieux maîtriser l'utilisation de l'IA dans la classe et en dehors.

"Les professeurs font face à de gros défis, notamment la façon de gérer l'IA avec discernement, de façon éthique et sûre", a déclaré Randi Weingarten, présidente de la Fédération américaine des professeurs (AFT) lors d'une conférence de presse.

"En l'absence de règles et de garde-fous au niveau fédéral", "nous collaborons avec ces partenaires pour qu'ils comprennent cet engagement envers nos élèves", a expliqué la responsable du syndicat, qui compte 1,8 million de membres aux Etats-Unis, de la maternelle au secondaire.

Microsoft (12,5 millions de dollars), OpenAI (10 millions) et Anthropic (500.000 dollars) vont investir 23 millions de dollars au total dans la création d'un centre de formation à New York pour accompagner les enseignants dans leur apprentissage de l'IA générative.

Ce projet sur cinq ans ne vise pas à développer de nouvelles interfaces d'intelligence artificielle, mais à familiariser les professeurs avec la palette existante.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE Blida

(NIF : 414024000009118)

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/2025 paru aux quotidiens :

- DK News le: 03/06/2025
- الشـادـ le: 03/06/2025

Le jugement des offres relatif à la réalisation des Travaux d'aménagement de la micro zone d'activité de la commune de Boufarik a donné le résultat suivant :

Entreprise retenue	NIF	Montant de l'offre (DA/TTC)	Montant corrigé (DA/TTC)	Délai fixe
ETB/TCE ARABDJI RABAH	171090300127110	30 974 671,70	30 973 581,70	Six (06) Mois

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la DUAC au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et peuvent introduire leurs recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la wilaya conformément à article 82 du décret susvisé.

Programme de la soirée

TF1 20:10

france 2 20:10

france 3 20:10

CANAL+ 20:06

M6 20:10

Les visiteurs



Victime d'hallucinations résultant d'un sort jeté par une sorcière malveillante, le comte Godefroy de Montmirail (Jean Reno) comment l'irréparable en tuant le père de sa promise, Frénégonde (Valérie Lemercier). Déterminé à restaurer son honneur et réparer son erreur tragique, il se tourne vers l'enchanterie Eusebius (Christian Bujeau) dans l'espoir de retourner quelques instants en arrière, juste avant le drame. Cependant, à la suite d'une erreur dans l'incantation, Godefroy et son fidèle écuyer Jacquotouille la Fripouille (Christian Clavier) se retrouvent propulsés en 1992.

Intervilles



L'émission culte, qui a rassemblé plusieurs générations depuis sa création en 1962, fait son grand retour avec une nouvelle formule entièrement repensée : plus moderne, plus festive et plus spectaculaire. À travers des épreuves emblématiques (la Tournette, la Tyrolienne, les tapis roulants, le savon noir, le Mur des Champions) mais aussi des épreuves inédites, chacune des six villes en compétition défend fièrement sa culture, son accent et son énergie. Pour la deuxième soirée de compétition, la ville de Gap (Hautes-Alpes) affronte à domicile Bourgoin-Jallieu (Isère).

L'abîme
Saison 1

Elsa et Laurent Lacaze filtrent le parfait amour depuis vingt ans. Ils vivent avec leur fille, Lucie, sur les hauteurs de Moustiers-Sainte-Marie. Un matin, avant de se rendre dans son agence immobilière où elle a un rendez-vous important avec les Taillade qui lui donnent enfin l'exclusivité de la vente de leur domaine, Elsa part faire son jogging habituel dans une forêt avoisinante. Quelques heures plus tard, Laurent reçoit un texto de l'assistante de son épouse : Elsa n'est toujours pas à l'agence. Inquiet, Laurent signale sa disparition à la gendarmerie.

Yellowjackets
Saison 3

Alors que l'hiver n'est plus qu'un lointain souvenir, les Yellowjackets semblent avoir retrouvé un semblant de quiétude. Mais ce n'est qu'une apparence éphémère. Prendant des champignons hallucinogènes, Travis entend des cris stridents provenant de la nature environnante. Lottie, persuadée qu'il s'agit d'esprits cherchant à entrer en contact avec lui, l'encourage à poursuivre. De son côté, Shauna sombre dans une colère qui s'annonce dévastatrice. Quant à la menace de Coach Ben, les Yellowjackets pensaient s'en être débarrassées... De nos jours, Shauna et les autres sont encore marquées par la mort de Natalie.

Arnaques !

ARNAQUES!



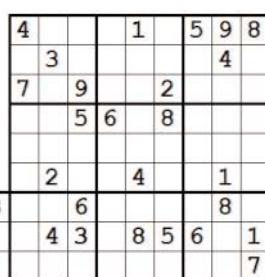
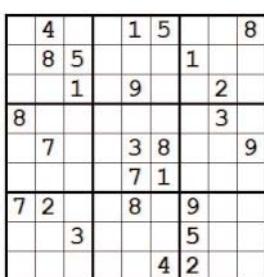
Julien Courbet et son équipe enquêtent sur de nouvelles escroqueries ayant parfois coûté très cher à des centaines de personnes. Parmi elles, celle de Madame B. Cette influenceuse et mère de famille a endetté plusieurs femmes vulnérables avec de fausses formations promises comme miraculeuses. Dans le secteur du BTP, Monsieur F. lui, a fait miroiter des maisons de rêve à ses clients, encaissant des acomptes sans jamais terminer les chantiers. À l'aéroport d'Orly, enfin, des automobilistes se sont fait piégés par de faux voituriers utilisant leur véhicule durant leur absence.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2766

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

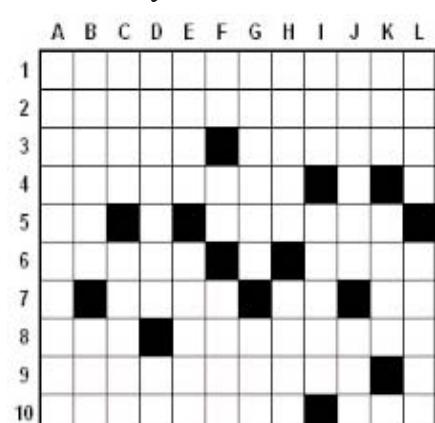
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



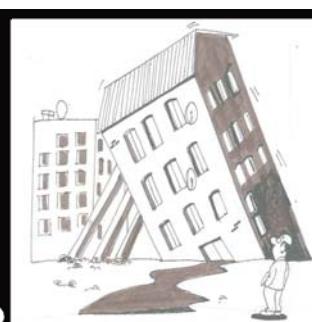
Horizontalement:
1 - Frémissement audible
2 - Décentralisée
3 - Mouvements spontanés - Filles du beau-frère
4 - Dépouillaient
5 - Désinence verbale - Tangible
6 - Panier de pêcheur - Changea d'atmosphère
7 - Spectacle familial - Rapport de cercle - Bien dans le coup
8 - Présélection - Incorrectes
9 - Voyantes
10 - Couverte de poudre abrasive

Verticalement:
A - Sorte de saucisse
B - Cherchera à attirer l'attention - Mémoire vive
C - Pâle - Tige de fougères
D - Odeur d'ivrogne - Symbole d'un gaz rare
E - Coloré par l'émoi - Réduit chez l'ébeniste
F - Vague rapporteur - Pour la fin du premier groupe - Espaces de temps
G - Casser les pieds - Ecole sauvage
H - Gratin social - Attitude de modèle
I - Copine d'antan - Vêtement pour temps frais
J - Lieu de relâche - Existe
K - Sortie de l'organisme - Nom de lac
L - Procédé d'évaluation - Critiques

Mots croisés N°2766



Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1186

Solution

Sudoku n°2766

Mots Croisés n°2766

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	C	H	E	V	R	O	T	E	M	E	N
2	R	E	G	I	O	N	A	L	I	S	E
3	E	L	A	N	S		N	I	E	C	S
4	P	E	L	A	I	E	N	T	A		T
5	I	R		S		R	E	E	L		
6	N	A	S	S	E	R		A	E	R	A
7	E		T	E	L	E	P	I		I	N
8	T	R	I		E	R	R	O	N	E	S
9	T	A	P	A	G	E	U	S	E	S	E
10	E	M	E	R	I	S	E		T	A	S

Grille géante n°1466

V ■ A ■ A ■ A ■ P ■ B ■
 P ■ R ■ O ■ V ■ E ■ M ■ A ■ C ■ P ■ B ■
 ■ A ■ B ■ I ■ A ■ M ■ E ■ R ■ A ■ C ■ O ■ B ■
 ■ P ■ I ■ B ■ I ■ A ■ I ■ S ■ R ■ A ■ G ■ O ■ D ■
 ■ V ■ S ■ I ■ T ■ E ■ T ■ A ■ I ■ S ■ T ■ I ■ D ■
 ■ E ■ M ■ E ■ U ■ T ■ E ■ R ■ S ■ F ■ A ■ S ■ R ■
 ■ O ■ B ■ E ■ S ■ E ■ S ■ A ■ L ■ I ■ S ■ S ■ E ■
 ■ R ■ A ■ B ■ R ■ I ■ S ■ T ■ I ■ D ■ S ■ S ■ E ■
 ■ ■ B ■ A ■ R ■ I ■ C ■ O ■ N ■ E ■ D ■ S ■ O ■
 ■ I ■ L ■ U ■ M ■ I ■ C ■ S ■ E ■ T ■ D ■ S ■ O ■
 ■ E ■ S ■ T ■ R ■ R ■ A ■ S ■ A ■ C ■ I ■ R ■ D ■
 ■ M ■ E ■ R ■ A ■ T ■ R ■ A ■ D ■ E ■ S ■ R ■ A ■
 ■ R ■ A ■ D ■ T ■ C ■ U ■ V ■ E ■ L ■ L ■ E ■ V ■
 ■ D ■ E ■ ■ I ■ R ■ I ■ V ■ A ■ E ■ R ■ A ■ I ■ I ■
 ■ ■ S ■ I ■ E ■ R ■ I ■ V ■ A ■ E ■ R ■ A ■ I ■ I ■

ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT NATIONAL U14 ET U16

Nouveau record d'Algérie du saut en longueur pour Rym Boutebbakh

La jeune athlète algérienne, Rym Boutebbakh, a établi un nouveau record national du saut en longueur chez les moins de seize ans, en clôture de la deuxième et dernière journée du Championnat national de la catégorie, disputée au stade d'athlétisme de Souk El Ténine, dans la wilaya de Bejaïa, avec un saut mesuré à 5,69 mètres.

Sociétaire de l'Olympique Constantine et drivée par le coach, Faycal Guerabsi, Boutebbakh bat un record vieux de dix ans, détenu par Asma Araïbia depuis 2015 (5,66 mètres). Plusieurs autres records ont été battus à l'occasion de cette compétition, ouverte également aux athlètes des U14 (Garçons et Filles), à commencer par Salsabil Bounemeur, de l'Olympique Garem-Gouga (Mila), qui a brillé sur deux distances différentes, à seulement 24 heures d'intervalle.

En effet, après avoir signé un nouveau record d'Algérie sur le 80 mètres/plat en 9,88 lors de la première journée de compétition, Bounemeur est revenue à la charge le lendemain en établissant un deuxième record national sur le 150 mètres, qu'elle a bouclé en 18,25.

Les autres records nationaux ont été établis par Meriem Belkacem, de la JS Ouled Heddadj, qui a réussi 44,59 mètres à lancer du disque, et Yasser Bounaceur, du CSAF Oran, qui avait bouclé le 80 mètres/plat des U16 en 9,17.

Des résultats prometteurs pour la relève de l'athlétisme algérien, particulièrement dans la spécialité du sprint.

ATHLÉTISME - MEETING ARCOBALENO ATLETICA EUROPA

L'Algérien Abdennour Bendjemaâ remporte le 400 m

Le coureur algérien Abdennour Bendjemaâ a remporté le 400 mètres de la 36e édition du Meeting International "Arcobaleno Atletica Europa", disputé mardi en Italie, avec un chrono de 45,79.

Sur le podium de cette course, l'Algérien a devancé dans l'ordre, le Sud Africain Mthi Mthinkulu (46,15) et le Britannique Joseph Briar (46,74). Une excellente performance, considérée comme un nouveau record personnel, et qui fait de Bendjemaâ le quatrième athlète algérien le plus rapide sur cette distance.

ATHLÉTISME - LIGUE DE DIAMANT 2025 - ETAPE DE MONACO

L'Algérien Yasser Triki inscrit au concours du triple saut

L'Algérien Mohamed Yasser Triki est engagé au concours du triple saut de la 10e étape de la Ligue de Diamant 2025 d'athlétisme, prévue vendredi soir à Monaco, selon la liste d'admission dévoilée par les organisateurs. Dans un concours très relevé, Triki (28 ans) dont le meilleur saut cette saison a été mesuré à 16,84 m, tentera de rivaliser avec les meilleurs triple sauteurs cette saison, à savoir, le Burkinafabe Fabrice Zango (17,21 m cette saison) ou encore l'Italien Andy Hernandez (17,04 m). Outre Triki, les demi-fondistes algériens Djamel Sedjati et Slimane Moula avaient annoncé en début de semaine leur participation au 800 mètres de la 10e étape de la Ligue de Diamant 2025.

Les deux internationaux algériens seront confrontés à une rude concurrence, notamment, de la part du Canadien Marco Arop et du Kenyan Emmanuel Wanyonyi, sans oublier le Français Gabriel Tual, l'Espagnol Mohamad Attouai et l'Américain Josh Hoey.

Avec leurs excellents chronos, Wanyonyi, Arop et Sedjati font partie des actuels demi-fondistes les plus rapides sur cette distance et c'est la première fois cette année qu'ils seront opposés dans un duel direct. Une situation qui devrait donner lieu à une course intense et acharnée.

CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE DES SPORTS COLLECTIFS

Sadi : « une véritable plateforme de découverte de jeunes talents »

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a souligné, mardi soir à Oran, que le championnat national scolaire des sports collectifs constitue « une véritable plateforme de découverte de jeunes talents et un terrain fertile pour l'ancrage des valeurs de discipline ».



Dans son discours d'ouverture à l'occasion du lancement des phases finales de cette manifestation sportive, au Palais des Sports « Hamou Boutelebs », en présence du ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, et du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, M. Sadi a souligné que « ce championnat n'était pas une simple compétition, mais une plateforme réelle pour la découverte de jeunes potentiels, un espace propice pour l'ancrage des valeurs de discipline, le renforcement

de l'esprit de défi et l'instillation de l'ambition dans l'esprit de nos filles et nos garçons ».

Il a ajouté que le sport scolaire est devenu « une pierre angulaire dans la politique de l'Etat pour le développement du sport, et une composante essentielle de la vision du Président de la République, M. Abdelladjid Tebboune, qui insiste constamment sur le droit des jeunes à pratiquer le sport, en tant que passerelle vers le développement et l'excellence, un espace de réussite, et un tremplin pour permettre à notre jeunesse de hisser fièrement le drapeau national dans les compétitions internationales ».

Dans ce contexte, M. Sadi a réitéré l'engagement de son département, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, à placer le sport scolaire au cœur des priorités du ministère, non seulement par l'appui de ces manifestations, mais aussi à travers des programmes continus de formation et d'accompagnement, saluant au passage le rôle vital des encadrants, enseignants et entraîneurs sur le terrain.

De son côté, Ali Merah, président de la Fédération algérienne du sport scolaire, a af-

firmé que l'objectif du championnat national scolaire des sports collectifs est la découverte précoce des jeunes talents prometteurs, en misant sur l'école comme vivier de l'élite nationale, sur laquelle s'appuyer pour représenter l'Algérie aux niveaux continental et international.

Les phases finales de ce championnat national, qui se déroulent sur quatre jours, réunissent 2.336 élèves des trois paliers de l'enseignement, dont 70 athlètes aux besoins spécifiques, encadrés par 384 responsables pédagogiques et techniques.

NATATION

Le championnat national d'été senior du 12 au 16 juillet à Alger (Fédération)

Le championnat national d'été de natation de la catégorie senior aura lieu du 12 au 16 juillet à la piscine olympique 5 juillet à Alger, a annoncé mercredi, "Algérien Aquatics Federation".

Cette compétition, placée sous le slogan "La natation algérienne en développement continu", sera "un événement sportif important qui réunit les nageurs les plus en vue des différents wilayas du pays, ainsi que l'organisation du festival

national de la natation, qui verra la présence de nombreux jeunes champions dans ce domaine", a indiqué la fédération dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Le championnat d'Algérie d'été senior fait suite à "l'organisation réussie des championnats nationaux d'été cadets et juniors pour préparer les Jeux scolaires africains", ajoute la même source.

Pour rappel, le championnat

national des catégories cadets et juniors s'est déroulé du 1er au 5 juillet à la piscine olympique "Elbaz" de Sétif.

La fédération a promis que le championnat senior sera "une expérience sportive pleine d'émotions et de défis, où l'événement se terminera par le couronnement des meilleurs nageurs et l'encouragement des efforts déployés pour promouvoir la natation en Algérie".

CYCLISME - GIRO FÉMININ (4E ÉTAPE)

Victoire de l'Australienne Gigante

L'Australienne Sarah Gigante (AG Insurance-Soudal) a remporté mercredi la quatrième étape du Tour d'Italie féminin en surprenant la Suisse Marlen Reusser (Movistar) qui s'est consolée avec le maillot rose de leader.

Gigante, 24 ans, a signé la victoire la plus retentissante de sa carrière au terme de 142 km entre Castello Tesino et

Pianezze. L'Australienne, qui a dû mettre sa carrière entre parenthèses pendant six mois après une lourde opération, a distancé Reusser et Elisa Longo Borghini, lauréate du Giro 2024, à deux kilomètres de l'arrivée dans la difficile montée vers Pianezze (1.086 m).

Elle s'est imposée avec 25 secondes d'avance sur Borghini et Reusser, et s'est replacée à la troi-

sième place du classement général. Pourtant offensive au début de la montée finale, Reusser n'a pas réussi à prendre ses aises au classement général.

La Suisse, lauréate de la première étape, a repris le maillot rose de leader, abandonné par la Britannique Anna Henderson, vite distancée dans le final. Mais elle ne compte que 16 secondes

d'avance sur Borghini et 34 secondes sur Gigante.

La cinquième étape jeudi entre Mirano et Monselice (120km) semble promise aux sprinteuses. Il faudra sans doute attendre samedi, à la veille de l'arrivée à Imola, avec l'étape reine programmée dans les Apennins pour connaître le nom de la lauréate 2025.

CAN-2024 FÉMININE (DÉCALÉE À 2025) GR.B/ 2^e JOURNÉE (ALGÉRIE-TUNISIE)**La sélection nationale à 90 minutes d'une qualification historique**

La sélection nationale féminine de football, affrontera son homologue tunisienne jeudi (17h00), avec la ferme intention d'aligner un deuxième succès de rang, et valider une qualification historique aux quarts de finale de la 15e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), à l'occasion de la 2e journée (Gr.B).



Ayant entamé le tournoi du bon pied, en battant dimanche le Botswana (1-0), grâce à un but de la sociétaire de l'Inter Milan (Italie) Ghoutia Karchouni (10e), l'équipe nationale aura à cœur de confirmer sa belle entame, en s'offrant des Tunisiennes, dos au mur, après le cinglant (3-0) concédé d'entrée face au Nigeria.

Les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, devront sortir le grand jeu pour enchaîner une autre victoire, face à une équipe tunisienne qui va certainement jeter toutes ses forces pour relancer ses chances de qualification.

Sur le plan de l'effectif, l'attaquant Aïcha Hamideche (Abou Dhabi-EAU), rétablie de sa blessure, a réintégré le groupe pour un entraînement collectif.

En revanche, Naïma Bouhani, encore diminuée, s'est limitée à quelques exercices en solo.

Lors des cinq précédentes participations, les "Vertes" n'avaient jamais dépassé le cap du premier (2004, 2006, 2010, 2014, 2018), d'où l'importance de gagner jeudi, avant de croiser le fer avec le Nigeria, dimanche prochain (20h00), lors du dernier match de la phase de groupes.

La Tunisie, dont il s'agit de la troisième participation, a obtenu sa qualification pour la CAN, en franchissant deux tours éliminatoires avec auto-

rité. Au premier tour, les Tunisiennes avaient largement battu le Niger en aller et retour (7-0 à l'aller à Radès, puis 5-1 à Niamey).

Au second tour, elles ont surclassé le Congo-Brazza: victoire 5-2 à l'extérieur, suivie d'un 1-1 à domicile, soit un total de 6-3 sur l'ensemble des deux matches.

Dans l'autre match du groupe, l'ogre du Nigeria, 11 fois titré sur les 14 précédentes éditions, partira largement fa-

**La Sud-Africaine Akhona Zennith Makalima au sifflet**

La commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF), a désigné l'arbitre sud-africaine Akhona Zennith Makalima, pour diriger le match Algérie-Tunisie, prévu jeudi (17h00), comptant pour la 2e journée (Gr.B) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dans un communiqué. Akhona Zennith Makalima, sera assistée de la Zambienne Diana Chikotesha (1re assistante) et la Libérienne Hannah Lydia Moses (2e assistante). La quatrième arbitre sera la Burkinafabe Awa Ornella Ilboudo, selon la même source.

Ayant entamé le tournoi du bon pied, en battant dimanche le Botswana (1-0), grâce à un but de la sociétaire de l'Inter Milan (Italie) Ghoutia Karchouni (10e), l'équipe nationale aura à cœur de confirmer sa belle entame et valider une qualification historique aux quarts de finale. Les Tunisiennes, dos au mur, devront impérativement réagir après le cinglant (3-0) concédé d'entrée face au Nigeria.

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleures troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet.

ÉQUIPE GUINÉENNE**Le Fédération établit une short-list de 18 candidatures pour le poste de sélectionneur**

La Fédération guinéenne de football (FGF), a établi une short-list de 18 techniciens pour le poste de sélectionneur de l'équipe nationale guinéenne, a-t-elle indiqué dans un communiqué publié sur son site officiel.

"La commission de dépouillement des dossiers de candidatures au poste de Sélectionneur du Syli National s'est réunie

mardi au siège de la Fédération. Au cours de ses travaux, la commission a procédé à un examen rigoureux des 62 dossiers de candidatures reçus. A l'issue de cette journée de travail, une short-list de 18 candidats répondant aux critères requis pour le poste de sélectionneur national, tels que définis par la CAF, a été établie", précise la même source. La FGF a décidé de se

separer des services de l'ancien sélectionneur français Michel Dussuyer, limogé pour mauvais résultats. "Les critères exigés stipulent que les postulants soient titulaires d'une licence CAF A, CAF Pro, ou d'une licence Pro délivrée par une autre confédération. Conformément aux dispositions de l'appel à candidatures publié le 13 juin 2025, les membres de la com-

mission ont également pris en compte l'expérience africaine des candidats, leurs prétentions salariales, ainsi que les éléments liés à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les travaux de la commission vont se poursuivre ce mercredi 9 juillet 2025 au siège de la FGF, souligne le communiqué. La Guinée figure dans le groupe G des qualifications de la Coupe

du monde 2026, en compagnie de l'Algérie, du Mozambique, du Botswana, de l'Ouganda, et de la Somalie. La Guinée recevra l'Algérie en septembre prochain, pour le compte de la 8e journée des qualifications. Les coéquipiers de l'attaquant Serhou Guirassy (Borussia Dortmund) occupent la 5e place au tableau avec 7 unités, à quatre journées de l'épilogue.

voré face au Botswana, (20h00).

Un succès permettra aux "Super Falcons" de valider leur ticket pour le prochain tour et mettra fin au parcours des Botswanaises.

Pour son retour parmi le gotha africain, après une absence lors des deux précédentes éditions, l'Algérie s'est présentée avec un effectif de 26 joueuses, dont la majorité évoluent à l'étranger.

Douze (12) pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes.

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleures troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet.

Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade du 5-Juillet d'Alger.

LE POINT AVANT LA 2^e JOURNÉE

Le point du groupe B, avant les matches de la 2e journée de la Coupe d'Afrique des nations féminine de football CAN-2024 (décalée à 2025), prévus jeudi.

2e journée (Jeudi 10 juillet 2025):

Tunisie - Algérie 17h00

Botswana - Nigeria 20h00

Classement: PTS J Diff

	PTS	J	Diff
1-Nigeria	3	1	+3
--Algérie	3	1	+1
3-Botswana	0	1	-1
--Tunisie	0	1	-3

Déjà joués :

Algérie - Botswana 1-0

Nigeria - Tunisie 3-0

Reste à jouer :

3e et dernière journée (Dimanche 13 juillet 2025):

Nigeria - Algérie 20h00

Tunisie - Botswana 20h00

NB : Les deux premiers des trois groupes, ainsi que les deux meilleures troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS (MC ALGER)

Le contrat du défenseur Hamidi résilié à l'amiable

Le MC Alger, champion de la Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, a annoncé ce mercredi avoir trouvé un accord avec le défenseur Kamel Hamidi, pour une résiliation de son contrat à l'amiable.

«La direction du club a résilié ce mercredi le contrat du joueur Kamel Hamidi, après quatre saisons passées sous le maillot du Doyen des clubs algériens, après qu'un accord ait été trouvé avec le joueur concerné», indique un communiqué du MCA publié sur ses réseaux sociaux. Hamidi (29 ans) avait rejoint le MCA en 2021, en provenance du MC Oran.

«Le club exprime sa gratitude envers Hamidi pour son professionnalisme et son comportement exemplaire tout au long de son passage au club. Le Mouloudia lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière», ajoute la même source.

Il s'agit du sixième joueur à quitter le club algérois durant cette période d'intersaison, après l'attaquant ivoirien Romaric Ouattara, le défenseur ivoirien Serge Anthony Badjo, les milieux offensifs Oualaa Bouzekri et Mehdi Boussaïd, et l'attaquant Kheireddine Merzougui.

Le MCA a remporté le titre de champion pour la deuxième fois de rang, et le neuvième de son histoire, devançant au classement la JS Kabylie et le CR Belouizdad. Le club est à la recherche d'un nouvel entraîneur, après le départ du technicien tunisien, Khaled Ben Yahia, dont le contrat n'a pas été prolongé.

Le nom du Sud-Africain Rhulani Mokwena (ex-Mamelodi Sundowns), est fortement pressenti pour lui succéder.

LIGUE 1 MOBILIS (USM ALGER)

Le contrat du Congolais Kévin Mondeko résilié

L'USM Alger a annoncé la résiliation, à l'amiable, du contrat avec le défenseur congolais Kévin Mondeko, une saison seulement après son arrivée en provenance du TP Mazembe (RDC), a indiqué mardi le club algérois sur ses réseaux sociaux.

«D'un commun accord, la direction de l'USM Alger annonce la résiliation du contrat du défenseur Kévin Mondeko, après une saison passée au sein de l'équipe, marquée par un engagement et un professionnalisme exceptionnels.

Nous lui adressons nos sincères remerciements et notre reconnaissance pour sa contribution tout au long de la saison, et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.», a écrit le club dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Mondeko (28 ans), blessé, a raté la finale de la Coupe d'Algérie 2025, remportée samedi dernier par l'USMA face au CR Belouizdad (2-0), au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Par ailleurs, l'USMA a annoncé également le départ de son milieu de terrain, Oussama Chita, après huit saisons passées au sein du club.

«C'est avec une immense gratitude et une profonde reconnaissance que l'USM Alger fait ses adieux au milieu de terrain Oussama Chita, à l'issue de son contrat de huit ans, au cours duquel il a disputé 175 matchs», peut-on lire dans le communiqué de l'USMA.

Arrivé en 2017 à l'USMA, Chita a remporté quatre titres, dont deux au niveau local (Championnat d'Algérie et Coupe d'Algérie), une Coupe de la Confédération africaine et une Supercoupe de la CAF.

«Aujourd'hui, nous disons adieu à un joueur qui a marqué l'USM Alger et qui était un exemple de discipline et de dévouement. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa future carrière footballistique.», a conclu le club algérois.



CR BELOUIZDAD

Rachid Oukali remplace Mehdi Rabehi

Remaniement au sommet du CR Belouizdad. Mehdi Rabehi a décidé de quitter son poste et remplacé par Rachid Oukali Président de la Ligue de Football de la Wilaya d'Alger au cours d'une assemblée des actionnaires qui s'est tenue, mardi.

Par F. Yanis

Madar Holding, propriétaire du CR Belouizdad, a tenu, mardi, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires au cours de laquelle il a procédé à un remaniement à la tête de son conseil d'administration. A l'ordre du jour, après la démission de Mehdi RABHI à la tête du CRB et son remplacement par Rachid Oukali.

«Il a été procédé, mardi 08 juillet 2025, à la re-configuration du conseil d'administration de la SSPA/CRB. Il a donc été mis fin au mandat de M. Rabehi en sa qualité de membre du conseil d'administration, représentant de Madar Holding.

En conséquence, les membres du conseil d'administration, réunis le même jour, ont élu M. Rachid Oukali, en remplacement de M. Rabehi comme président du conseil.



Oukali : "J'espère redorer le blason du Chabab et gagner des titres"

Le nouveau président du Conseil d'administration du CR Belouizdad, Rachid Oukali, s'est engagé après son élection à «écrire un nouveau chapitre avec le Chabab» et à lui offrir «la place qu'il mérite», en Algérie et au-delà.

«Une nouvelle étape s'ouvre devant nous.

Un nouveau chapitre que nous écrirons ensemble, animés par une seule et même ambition : faire rayonner le Chabab et lui offrir la place qu'il mérite, en Algérie et au-delà» a-t-il déclaré au site officiel du club de Ligue 1, finaliste malheureux de la dernière édition de la Coupe d'Algérie et qui

a terminé à la troisième place en championnat.

«Je tiens à remercier l'ensemble des employés du Groupe MADAR, à leur tête Charaf-Eddine Amara, pour la confiance placée en nous et leur engagement constant aux côtés de notre club.

Je remercie également les membres du Conseil d'administration qui m'ont élu, et avec lesquels je partage une volonté commune : œuvrer pour le bien du Chabab, dans la continuité, avec rigueur, loyauté et ambition» a-t-il ajouté.

Outre la restructuration du club sur le plan administratif, le

renforcement de l'encadrement technique et le développement d'un projet sportif durable, Oukali s'est fixé pour principal objectif de «gagner des titres», aussi bien sur la scène nationale que continentale.

Mais pour parvenir à cette fin, l'ancien président de la Ligue de football de la wilaya d'Alger (LFWA) entre 2014 et 2024 a insisté sur «la nécessité de rester unis et de travailler la main dans la main», car convaincu qu'il ne pourra rien faire à lui seul.

«C'est avec vous que

nous relèverons les défis à venir.

Ensemble, dans l'unité, la solidarité et la passion.

C'est en étant soudés que nous bâtirons l'avenir du Chabab, toujours plus haut, toujours plus fort» a-t-il insisté.

Oukali a été élu nouveau président du Conseil d'administration de la Société sportive par actions du CR Belouizdad (SSPA/CRB), lors d'une réunion tenue mardi matin au siège social du Club à Alger.

Il remplace Mehdi Rabehi, le désormais ex-président du CA, qui avait présenté sa démission deux jours seulement après la défaite du CRB en finale de la Coupe d'Algérie contre l'USM Alger (2-0).

LIGUE 2 AMATEUR (2025-26)

Le 25 août dernier délai d'engagement pour les clubs (LNFA)

Les dossiers d'engagement des clubs de la Ligue 2 de football amateur pour la saison 2025-2026, doivent être déposés au plus tard le 25 août prochain, a indiqué mercredi un communiqué de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

«Les dossiers d'engagement doivent être déposés au plus tard le 25 août 2025, mais tout



dépôt du dossier entre le 20 et 25 août 2025 sera sanctionné par une amende de 100.000 dinars», précise la LNFA.

«Les frais d'engagement exigés des clubs est de 2.500.000 DA couvrants toutes catégories», ajoute la même source. Pour rappel, le championnat de Ligue 2 amateur saison 2025-2026, débutera le 6 septembre prochain.

MONDIAL DES CLUBS

Chelsea bat Fluminense 2-0 et se qualifie pour la finale



Les Londoniens de Chelsea ont battu les Brésiliens de Fluminense 2-0 sans trembler et se sont qualifiés pour la finale du Mondial des clubs mardi, au stade Metlife du New Jersey.

Joao Pedro, arrivé à Chelsea en provenance de Brighton il y a quelques jours, a inscrit un doublé aux 18e et 56e minutes contre son club formateur.

Chelsea rencontrera en finale soit le PSG soit le Real Madrid qui s'affronteront mercredi dans le même stade (21h00).

APS

MAN CITY PRIX FIXÉ POUR MCATEE

James Mcatee (22 ans, 27 apparitions et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) pourrait bien quitter Manchester City sur ce mercato estival. Le milieu anglais, capitaine vainqueur de l'Euro U21, a vu son prix fixé entre 25 et 30 M€, annoncé Fabrizio Romano. Plusieurs clubs de Bundesliga, de Premier League et de Serie A sont sur les rangs, et l'Atalanta serait l'équipe la plus avancée dans les discussions.

REAL MADRID RODRYGO N'IRA PAS À AL-NASSR

L'attaquant Rodrygo (24 ans, 30 matchs et 6 buts en Liga pour la saison 2024-2025) dispose d'un avenir incertain au Real Madrid, et de nombreuses rumeurs l'envoient loin de la capitale espagnole. Très loin, même, pour l'une des plus récentes : Al-Nassr serait prêt à signer un chèque en blanc au Brésilien pour l'attirer en Arabie saoudite. Une nouvelle démentie par Fabrizio Romano ce mardi.

Notre confrère parle de bruits de couloir "à côté de la plaque" puisque la formation saoudienne travaillerait sur d'autres pistes, bien moins onéreuses, tandis que l'ancien de Santos serait uniquement concentré un futur en Europe. Une bonne nouvelle pour les cadors du Vieux Continent intéressés, à l'image d'Arsenal et Manchester City.

BENFICA CARRERAS SE RAPPROCHE DU REAL

Après l'échec des négociations avec Benfica avant la Coupe du monde des Clubs, le Real Madrid a relancé les discussions pour le latéral gauche Alvaro Carreras (22 ans). Et selon le journaliste Fabrizio Romano ce mardi, les deux formations se rapprochent d'un accord total pour le transfert du jeune talent espagnol.

Désormais à un stade très avancé, ce dossier devrait rapidement être bouclé après la fin de la Coupe du monde des Clubs pour les Merengue, opposés au Paris Saint-Germain en demi-finale mercredi. De son côté, Carreras voulait absolument rejoindre la Maison Blanche cet été et dispose déjà d'un terrain d'entente avec les dirigeants madrilènes sur le plan contractuel.



AJAX HENDERSON VA PARTIR

Dix-huit mois après son arrivée en provenance d'Al Ettifaq, Jordan Henderson (35 ans, 45 matchs et 1 but toutes compétitions pour la saison 2024-2025) va quitter l'Ajax. Selon The Times, le milieu anglais n'a pas levé l'option pour prolonger son contrat et se tient désormais prêt à ouvrir un nouveau chapitre sur ce mercato estival.

L'occasion pour l'ancien joueur de Liverpool de retrouver son club formateur, Sunderland, tout juste remonté en Premier League ?

VILLARREAL BARRY FAIT SES ADIEUX

S'il restait un léger doute au sujet de l'avenir de Thierno Barry (22 ans, 35 matchs et 11 buts en Liga pour la saison 2024-2025), le voici levé. L'attaquant de Villarreal, tout près d'Everton, a fait ses adieux au Sous-Marin jaune ce mercredi, sur Instagram.

"Ce fut un immense honneur de porter ce maillot, a écrit l'international Espoirs français. Merci pour l'amour que vous m'avez témoigné depuis le premier jour, avec ce magnifique souvenir de mon premier but au stade. C'est ce qui m'a donné la force de me battre pour vous chaque week-end. Je tiens à remercier mes coéquipiers pour m'avoir offert une année incroyable, pleine de joie, et les personnes merveilleuses que j'ai rencontrées au sein du club. (...) C'était une aventure folle qui nous a amenés à nous qualifier pour la Ligue des Champions, j'espère que l'équipe ira très loin dans cette compétition."

Dans les prochaines heures, les Toffees vont lever la clause libératoire du joueur, qui s'élève à 40 millions d'euros.



CHELSEA PEDRO, SA PENSÉE POUR FLUMINENSE

Recruté à Brighton par Chelsea pour 70 millions d'euros (bonus compris) le 2 juillet, l'attaquant Joao Pedro (23 ans) tient déjà son match référence avec les Blues : face à Fluminense (2-0), son club formateur, en demi-finale de la Coupe du monde des Clubs ce mardi, avec un doublé. L'ancien de Watford a tout de même eu une pensée pour la formation brésilienne.

"C'est un rêve. Et je ne pouvais pas rêver mieux pour ma première titularisation avec ces deux buts inscrits. Maintenant, on se concentre sur la finale, mais je suis très heureux. (...) Du coté mon club formateur ? Oui. J'étais heureux de marquer, mais je sais à quel point cette Coupe du monde des clubs est importante pour Fluminense. Je voulais m'excuser, mais je suis un professionnel. Chelsea me paie pour marquer des buts. Et aujourd'hui, j'ai marqué des buts", a réagi l'Auriverde au micro de DAZN.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

TIZI-OUZOU

Vibrant hommage au défunt moudjahid Dahmane Ahaguiw

Un vibrant hommage a été rendu lundi à Tizi-Ouzou au défunt moudjahid Dahmane Djouaher, dit Dahmane Ahaguiw (1930-2006), à l'occasion de la baptisation en son nom de la cité des 474 logements d'Oued Aissi (commune d'Irdjen).

Cet événement, qui visait à perpétuer sa mémoire auprès des jeunes générations, a été marqué par la présence du chef de daïra de Larbaa N'Ath Irathen, des présidents des assemblées populaires communales (APC) d'Irdjen et d'Aït Mahmoud, d'élus, de membres de la famille Djouaher, de la famille révolutionnaire et des services de sécurité.

Sur place, son cousin Djouaher Ali, âgé de plus de 90 ans, a témoigné du parcours exceptionnel de Dahmane Ahaguiw né le 30 décembre 1930, qui voulait participer à toutes les embuscades organisées par les moudjahidine", se souvient-il. "Il militait pour l'indépendance nationale de 1948 et au déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, il a été parmi les premiers à intégrer les rangs de l'ALN", a-t-il ajouté. EN 1957 il a servi dans la compagnie de choc de Djurdjura, où il a survécu seul avec Grīb Belaid sur-nommé Japon.

En 1958, Dahmane Ahaguiw a été envoyé dans la zone 4, où il a été nommé chef des liaisons et du renseignement dans la région de Boghni, selon Djouaher Ali, lui-même moudjahid.

Ahmed Chellouli, qui a travaillé sous ses ordres, a précisé qu'il avait été au maquis dans plusieurs régions, notamment à Béni Douala, Aïn El Hammam, Draâ El Mizan, Bouira et Tad-



maït, ainsi que comme adjoint du capitaine Youcef Yalaoui dans la zone 1.

Le président de l'APC d'Irdjen, Rabah Mensous, a lui aussi rendu hommage à feu Dahmane Ahaguiw, surnommé ainsi car il était originaire du village d'Aït Hague. Il l'a qualifié de "grand moudjahid, officier de l'Armée de libération nationale (ALN), qui a combattu le colonialisme français pour l'indépendance du pays". Il a rappelé que la commune d'Irdjen (relevant de la daïra de Larbaa N'Ath Irathen) comptait 250 martyrs, des enfants de la région tombés au champ d'honneur pour une Algérie libre et indépendante. Dé-

nonçant les exactions commises par l'armée coloniale et les "tentatives extérieures de déstabilisation actuelles", il a souligné que "l'Algérie, legs des martyrs, restera une, indivisible et souriante".

Lors d'une séance consacrée aux témoignages à la bibliothèque communale d'Irdjen,

Si Ouali Aït Ahmed, ancien officier de l'ALN et moudjahid, qui a connu Dahmane Ahaguiw au maquis, a retracé son parcours. "Je l'ai connu en décembre 1959, alors que j'étais secrétaire général du poste de commandement (PC) de la zone 3, installé au lieu-dit Ighil Ougeouache", a-t-il précisé. Dah-

mane Ahaguiw était alors chef de secteur de Beni Douala. Si Ouali Aït Ahmed, qui a noté que Djouaher Dahmane avait toujours le sourire aux lèvres, a également évoqué la période où le défunt moudjahid fut promu lieutenant de la zone 2 soulignant son rôle crucial dans l'insurrection des moudjahidine. Il se rendait également dans chaque région de sa zone pour s'enquérir de la situation, a-t-il témoigné. Après l'indépendance en 1962, Dahmane Ahaguiw a été nommé directeur de l'hôpital de Larbaa N'Ath Irathen, "mettant à profit son expérience acquise au maquis pour diriger cet établissement avec brio", a-t-il noté.

C'est grâce à ces hommes et à ces femmes que l'Algérie a obtenu son indépendance. Nous avons combattu non pas pour un village ou une région, mais pour une Algérie une et indivisible", a affirmé Si Ouali Aït Ahmed.

Dahmane Djouaher est décédé le 28 octobre 2006. Son dévouement et son rôle dans la Révolution algérienne demeurent un exemple pour les générations futures, ont souligné les présents. A noter, qu'Ali Djouaher, a également été honoré en marge de l'hommage rendu au défunt moudjahid, à l'initiative de l'APC d'Irdjen, en collaboration avec le bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) et la famille Djouaher.

ARMÉE
Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite à l'Académie militaire de Cherchell

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN), Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, mercredi, une visite à l'Académie militaire de Cherchell "feu Président Houari Boumediène", à la veille de la cérémonie annuelle de sortie de promotions qu'abritera cette prestigieuse institution de formation, indique un communiqué du MDN. Après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée a présidé, en présence du commandant des Forces terrestres, du commandant de la 1^{re} Région militaire et du Commandant de l'Académie militaire de Cherchell, une rencontre d'orientation avec les cadres, les enseignants et les élèves de l'Académie.

A cette occasion, il a prononcé une allocution dans laquelle il a adressé "ses félicitations aux officiers des promotions sortantes en les exhortant, ainsi que toute la jeunesse algérienne, à revenir aux valeurs de la glorieuse Révolution de novembre, en les gardant présents à l'esprit et à les mettre en œuvre sur leur terrain".

"La construction d'une Algérie forte et imprenable, capable de relever les défis et les enjeux, nécessite de nous tous de revenir aux principes de la glorieuse Révolution de novembre qui constitue une source d'inspiration intarissable qui guide, tel un phare, les fidèles enfants du pays sur la voie de la construction, du développement et de la concrétisation des exigences de la puissance et du progrès stratégique", a-t-il affirmé. "Il vous appartient donc, vous, élèves officiers, ainsi qu'à l'ensemble de la jeunesse algérienne, de garder gravées dans vos cœurs et présentes à l'esprit ces valeurs, en veillant à les mettre en œuvre, sur le terrain au service du pays et de ses intérêts suprêmes", a-t-il ajouté. "En effet, la foi en les valeurs nationales et républicaines, qui ont façonné la dignité et la fierté du peuple algérien et permis de porter haut les couleurs de notre pays, mérite d'habiter les cœurs de nos jeunes, mais aussi de s'exprimer à travers leurs actes, leur comportement et leur travail", a-t-il dit.

A cette occasion, le Général d'Armée a souligné, en outre, "le souci de l'ANP d'ancre l'histoire nationale dans les consciences et d'en faire une des sources de fierté et d'inspiration".

Partant de ce principe, nous veillons au sein de l'ANP, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à ce que notre histoire nationale demeure ancrée dans les esprits, et soit une source de fierté et d'inspiration", a-t-il assuré.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Le président de la République nomme
Mme Leïla Aslaoui
présidente de la Cour constitutionnelle

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, mardi, Mme Leïla Aslaoui présidente de la Cour constitutionnelle, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Conformément aux dispositions de l'article 91, alinéa 07, de l'article 92, alinéa 01, et des articles 186 et 188 de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, ce jour, Mme Leïla Aslaoui présidente de la Cour constitutionnelle", lit-on dans le communiqué.

Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Népal

Le gouvernement du Népal a donné son agrément à la nomination de M. Abdenor Khelifi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République démocratique fédérale du Népal avec résidence à New Delhi, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ALGÉRIE - TUNISIE
M. Merad reçoit l'ambassadeur de Tunisie auprès de l'Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a reçu, mercredi, l'ambassadeur de la République tunisienne auprès de l'Algérie, M. Romdhane El Fayed, qui lui a rendu une visite au terme de sa mission en Algérie, in-

dicue un communiqué du ministère. La rencontre a permis de passer en revue "les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays frères dans différents domaines", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées des "activités de

coopération concrétisées entre les secteurs de l'Intérieur des deux pays, notamment en matière sécuritaire et de protection civile", saluant "la dynamique de coopération positive en faveur du développement des régions frontalières", conclut le communiqué.

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de drogue via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 1er au 8 juillet, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-forme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 1er au 8 juillet 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute le bilan.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 42 narcotraiquants et mis en échec des tentatives d'intro-

duction de 16 quintaux et 45 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 8,67 kilogrammes de cocaïne et d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à 1.783.279 comprimés ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, des détachements de l'ANP "ont arrêté 573 individus et saisi 51 véhicules, 231 groupes électrogènes, 138 marteaux piqûres, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illégale".

De même, "42 autres individus ont été arrêtés et un pistolet semi-automatique, 17 fusils de chasse, ainsi que 48800 litres de carburant, 20 quintaux de tabac et 22 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculations ont été saisis, lors de différentes opérations".

Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 486 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 218 migrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut l'ANP.